



ASSOCIATION REGIONALE DE  
BRETAGNE OCCIDENTALE  
A. R. 5

CYCLE D'ETUDE 2012 - 2013

# L'AFRIQUE DU SUD



**EVOLUTION, ROLE ET INFLUENCE SUR LE CONTINENT ET DANS  
LE CONCERT MONDIAL,  
LIENS AVEC LA FRANCE ET L'EUROPE.**

Animateurs : Yannick DOUAUD - Yves MELAINE

Rapporteurs : Arnaud MORVAN – Benoît SUPPLY - Christophe DELDIQUE

**L'AFRIQUE DU SUD**  
**EVOLUTION, ROLE ET INFLUENCE SUR LE CONTINENT ET DANS**  
**LE CONCERT MONDIAL, LIENS AVEC LA FRANCE ET L'EUROPE.**

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ETUDE

AUDITEURS IHEDN

Pierre AUDREN	Yves DANIEL	Vincent de LARMINAT
Christophe BALTUS	Laurence	Yves MELAINE
Jean- Marie BEYER	DELAVALLADE	Arnaud MORVAN
Jean Pierre BLEJEAN	Christophe DELDIQUE	Claude TEQUI
Hubert BODIN	François DIVERRES	Fiona SIMONEAU-
Joël BOSSARD	Yannick DOUAUD	BYRNE
Carl BOIS	Patrick GUILLEMOT	Guy SINEL
Robert BRIMONT	Alain HOULOU	Benoit SUPPLY
Gilles CADIO	Pascal ISSAC	Patrick VILMIN
Philippe CHAUVOIS	Louis LE HEGARAT	
Jérémie CREUZIL	Loïc LE MEUR	

ASSOCIES

Edouard BRAINE	Damien GANIER
Jean Yves CASTEL	Laurent HERRY
Christine COQUIL	Lydwine LAMISSE-DAVIAUD
Xavier DECOMBE	Frédéric MARCHAND
Georges DIVERRES	Geneviève MAZE-MANSION
Hervé FOLLIARD	

ANAJ

Zineb BIAZ	Jeremy NICOLA
Josselin CAZAUX	Fabien RAFLIK
Marie-Charlotte DIZES	Arnaud ZIMMERMANN

AUDITEUR INES-J

Bernard AUJOLET

INVITE

Jean-Pierre TROMEUR, Consul Général de la République d'Afrique du Sud à Rennes

ANIMATEURS DE LA SESSION

Yannick DOUAUD (Brest) – Yves MELAINE (Lorient)

RAPPORTEURS

Arnaud MORVAN - arnaud.morvan@yahoo.fr - 06 30 52 29 90  
Benoît SUPPLY - benoit.suply@laposte.net - 06 76 99 92 23  
Christophe DELIQUÉ - cdeldique@laposte.net - 06 88 96 16 83

# **L'AFRIQUE DU SUD. EVOLUTION, ROLE ET INFLUENCE SUR LE CONTINENT ET DANS LE CONCERT MONDIAL, LIENS AVEC LA FRANCE ET L'EUROPE.**

## **INTRODUCTION**

### **1 / LA MISE EN PLACE DE L'UNITE POLITIQUE ET L'AVENIR DU PAYS**

- 1.1 / L'organisation politique.
- 1.2 / Regards sur l'unité politique et l'avenir du pays.

### **2 / LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL.**

- 2.1 / Situation du continent africain dans l'économie mondiale.
- 2.2 / L'économie de l'Afrique du Sud
  - 2.2.1 - Les richesses minières
  - 2.2.2 - L'agriculture
  - 2.2.3 - L'industrie
- 2.3 / Le système éducatif.
- 2.4 / Le système de santé.
  - 2.4.1 - L'industrie pharmaceutique
- 2.5 / La République Sud Africaine et le nucléaire
  - 2.5.1 - Le nucléaire civil
  - 2.5.2 - Le nucléaire militaire
- 2.6 / Le tourisme : un patrimoine naturel et historique, une source de revenus.
- 2.7 / Regards sur le développement économique et social.

### **3 / QUEL ROLE POUR L'AFRIQUE DU SUD DANS LE CONTINENT AFRICAIN ?**

- 3.1 / La diplomatie continentale Sud africaine
  - 3.1.1 L'offensive économique chinoise
- 3.2 / Les Forces Armées
- 3.3 / L'intégration régionale
- 3.4 / L'Afrique du Sud, l'Océan Indien et Madagascar
- 3.5 / Regards sur le rôle de l'Afrique du Sud dans le continent africain.

### **4 / LES AMBITIONS ET RELATIONS INTERNATIONALES DE L'AFRIQUE DU SUD.**

- 4.1 / Les relations avec l'Union Européenne et la France
  - 4.1.1 / Entre l'Union Européenne et l'Afrique subsaharienne
  - 4.1.2 / Avec l'Union Européenne
  - 4.1.3 / Avec la France
- 4.2 / Les relations avec les autres pays et les organisations mondiales
  - 4.2.1 / La République Sud Africaine et l'organisation B.R.I.C.S
  - 4.2.2 / L'Afrique du Sud à la croisée des routes maritimes : une situation favorable.
- 4.3 / Regards sur l'avenir des ambitions et relations internationales de l'Afrique du Sud.

## **CONCLUSION GENERALE : UNE AFRIQUE DU SUD EN DEVELOPPEMENT ?**

Annexe 1 : L'Afrique du Sud en bref

Annexe 2 : Les Relations de l'Afrique du Sud

Annexe 3 : Forces Armées de l'Afrique du Sud

Annexe 4 : Réflexions sur les relations diplomatiques et stratégiques entre la France et l'Afrique du Sud

Annexe 5 : 5e Sommet des BRICS à Durban en mars 2013

Annexe 6 : Discours à la Nation du Président Jacob Zuma - Le Cap - 14 Février 2013

## BIBLIOGRAPHIE

### ARTICLES ET OUVRAGES

- BRISSET Evelyne, *Sport, nautisme en Afrique du Sud*, interview presse, 20 janvier 2011
- DITABA, Bulletin mensuel d'information de l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris.
- LAMY-GINER Marie Annick, *La façade portuaire sud-africaine » (modélisation)*, Académie de La Réunion : site académique Histoire-Géographie
- LAMY-GINER Marie Annick, *Les ports commerciaux d'Afrique du Sud*, Mappemonde 2005- 2, Académie de La Réunion : site académique Histoire-Géographie
- LUGAN Bernard, *Décoloniser l'Afrique !*, Paris : Ellipses, 11/2011
- LUGAN Bernard, *Histoire de l'Afrique du Sud des origines à nos jours* Paris : Ellipses, 03/2010
- MALAN Alexandre, *L'Afrique du Sud- une priorité pour la France*, XENOPHON , Cahier n°20 Avril 2011, Paris : Les Cahiers d'EPEE (Experts Partenaires pour l'Entreprise à l'Etranger)
- SIDIROPOULOS Elizabeth, Directeur national de l'Institut sud-africain des Affaires Internationales de l'Université du Witwatersrand à Johannesburg, *L'Afrique du Sud sur l'échiquier mondial : "donateur" émergent et acteur géopolitique*, revue internationale de politique de développement, n° 3 - 2012, Genève : Institut de hautes études internationales et du développement.

### ETUDES ET RAPPORTS

- AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT, *L'appui à l'intégration régionale en Afrique*, Paris 2012
- AMBASSADE DE FRANCE A PRETORIA, *Note sur le commerce extérieur sud-africain –* 26 mars 2011
- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT POUR L'AFRIQUE AUSTRALE, *Document de stratégie pour l'intégration régionale 2011-2015*, 2011
- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT ET CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE L'OCDE, *Un meilleur accès à l'énergie pour les Africains*, Quatrième Forum International sur les Perspectives Africaines, 2013
- COMMISSION EUROPEENNE, Direction générale du développement et de la coopération (EuropeAid) *Rapport annuel 2011 sur les politiques de développement et d'aide extérieure de l'Union Européenne et leur mise en œuvre en 2010*.
- DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ETRANGÈRES DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE, Direction du développement et de la coopération DDC, *Pays émergents Nouveaux donateurs – autres pratiques*, magazine Un seul monde, No. 2/2013.

### DIVERS

- ACCORD DE COTONOU, signé le 23 juin 2000 entre l'U.E. et les pays ACP
- JOURNAUX "Le Télégramme de Brest et de Morlaix", " Ouest-France".
- WIKIPEDIA, encyclopédie en ligne, divers articles.

**HYMNE, DRAPEAU, EMBLEME****Nkosi Sikelel'iAfrika :**

Nkosi Sikelel'iAfrika  
 Maluphakanyisw'uphondo lwayo  
 Yizwa imithandazo yethu  
 Nkosi sikelela, thina lusapho lwayo  
 Morena boloka sechaba sa heso 0  
 fedise dintwa le matshwenyeho  
 0 se boloke (0 se boloke) sechaba sa he  
 Sechaba sa South Africa, South Africa  
 Uit die blou van onse hemel Uit die  
 diepte van ons see  
 Oor ons ewige gebergtes  
 Waar die kranse antwoord gee  
 Sounds the call to come together  
 And united we shall stand  
 Let us live and strive for freedom  
 In South Africa our Land



En vigueur depuis le 27 avril 1994. Se voulant le reflet des principaux éléments de l'histoire sud-africaine. Il combine le noir, le vert et le jaune, couleurs traditionnelles des mouvements noirs africains comme l'ANC avec celles de l'ancien drapeau national et des différents emblèmes des républiques boers (bleu, rouge/orange et blanc). Le motif central symbolise « la convergence des divers éléments de la société sud-africaine qui font la route ensemble et à l'unisson »



Les actuelles armoiries de l'Afrique du Sud ont été adoptées le 27 avril 2000.

Le blason est composé de deux cercles dissimulés par les symboles, et qui symbolisent l'infinité. Dans la partie inférieure, on peut lire la devise nationale : "*Ike e: /xarra //ke*" qui signifie en Bochimans "*Peuples divers, unis*". La forme du blason est définie par les défenses d'éléphant qui se ferment dans la partie supérieure pour former l'horizon, où apparait un soleil levant, formant le Microcosme qui représente la renaissance spirituelle de la nation sud-africaine. Dans la partie supérieure, on peut voir un Messager sagittaire qui symbolise la protection du pays. À l'intérieur du blason, on peut voir deux figures humaines qui sont tirées des peintures rupestres Bochimans. Plusieurs figures, sont placées de face, en position de salut et de signal d'unité. Dans la partie supérieure du blason, on peut voir croisées une lance et un knobkierie

Dieu bénisse l'Afrique  
 Puisse sa corne s'élever vers les ciels  
 Que Dieu entende nos prières  
 Et nous bénisse, nous Ses enfants (d'Afrique)  
 Que Dieu bénisse notre nation  
 Et qu'il supprime toute guerre et toute souffrance  
 Préservez (bis) notre nation  
 Préservez notre nation sud-africaine,  
 l'Afrique du Sud  
 Résonnant depuis nos ciels d'azur  
 Et nos mers profondes  
 Au-delà de nos monts éternels  
 Où rebondit l'écho  
 L'appel à l'unité retentit  
 Et c'est unis que nous serons  
 Vivons et luttons pour que la liberté  
 Triomphe en Afrique du Sud, notre nation.



LES NEUF PROVINCES



"Afrique du Sud, construire une nation gagnante dans une Afrique meilleure et un monde meilleur"  
Programme du Président Jacob Zuma

## INTRODUCTION

A l'époque des "Grandes Découvertes", après les premières reconnaissances menées par les Portugais ce fut au tour des Hollandais de coloniser ces zones qui voient ensuite arriver les victimes des guerres de religions européennes.

Voulant étendre leur territoire, les Européens se trouvent confrontés aux peuplades zoulous. Ces deux cultures étant bien trop différentes (voire contraires) pour permettre une cohabitation harmonieuse, il s'en suit de graves confrontations. A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, les Britanniques profitent de cette situation en s'imposant par la force et fondent, en 1910, le dominion de l'Union d'Afrique du Sud. Grâce à l'application de la politique du développement séparé codifiée en 1948 en Apartheid (à chacun son territoire et ses coutumes, sans possibilité de mélange), les populations autochtones et les Boers perdureront dans leurs particularités.

Les échanges commerciaux et techniques et l'arrivée du christianisme supplantent les vieilles coutumes et les religions anciennes. Ceci mène à une prise de conscience politique chez les autochtones, apporte les idées du socialisme international alors en vogue et aboutit à la création, en 1912 à Bloemfontein, de l'African National Congress (ANC) qui vise, entre autres, à amener des droits démocratiques et à donner des terres aux populations "indigènes".

Le 31 mai 1961, en proclamant l'avènement de la République d'Afrique du Sud et son retrait du Commonwealth, le pays rompt ses derniers liens institutionnels avec le Royaume Uni.

L'Apartheid est progressivement abrogé entre février 1990 et juin 1991. Malgré les incompréhensions et les tensions qui persistent une nouvelle Afrique du Sud est née.

Parmi les 51 millions d'habitants qui peuplent son territoire de, on compte : 79,2% de noirs appartenant en majorité à l'ethnie bantoue, 9,4% de blancs, 8,8% de métis et 2,6% d'asiatiques. 80% de la population se déclare de religion chrétienne (essentiellement des Protestants)<sup>1</sup>.

## 1 / LA MISE EN PLACE DE L'UNITE POLITIQUE ET L'AVENIR DU PAYS

### 1.1 / L'organisation politique.

La RAS s'étend sur 1,2 million de km<sup>2</sup>. Onze langues officielles (anglais, afrikaans et neuf langues bantoues) y sont enseignées, la Constitution imposant également la promotion des langues parlées par les autres communautés vivant sur le territoire (allemand, portugais, français, arabe, hébreu, sanskrit...).

Appliquée par une Cour Constitutionnelle indépendante, assurant la séparation et l'équilibre des pouvoirs, la Constitution de 1996 fait de l'Afrique du Sud un Etat à la fois unitaire et fédéral avec un partage des pouvoirs entre le gouvernement central, les neuf gouvernements provinciaux et les gouvernements locaux qui constituent les trois niveaux du système politique.

Au niveau national le Parlement est l'autorité législative du pays. Il se compose :

- d'une Assemblée Nationale de 400 membres élus pour cinq ans à la proportionnelle.
- d'un Conseil National des Provinces de 90 membres (dix par province) qui défend les intérêts provinciaux auprès du législateur national.

Au niveau provincial, chacune est dotée d'un gouverneur (appelé Premier), d'un parlement et d'une administration disposant d'un budget propre.

Constituant le niveau de gouvernement le plus proche du Peuple, unité proprement dite et non émanation du gouvernement central ou provincial, le gouvernement local a une importance cruciale. Les provinces sont ainsi découpées en plusieurs centaines d'autorités locales dotées de pouvoirs importants dans les domaines des transports publics, de la santé, de l'éducation et de la circulation.

Le pouvoir exécutif est aux mains du Président de la République et du Vice Président élus par le Parlement (dont ils sont issus et devant lequel ils sont responsables) et du gouvernement.

---

<sup>1</sup> Cf. annexes 1 et 2.

Sous l'influence de Nelson Mandela, les différences ethniques (les "Blancs" étant devenus une ethnie comme les autres) sont maintenant officiellement occultées. Par ailleurs, l'amélioration de l'instruction des "indigènes", l'émergence d'une bourgeoisie "noire", la naissance d'un esprit patriotique fondé sur la complémentarité des ethnies et sur le développement indéniable de cette partie de l'Afrique sont censées amener l'équilibre et la justice nécessaires à un développement harmonieux et efficace tant du pays que de l'ensemble des citoyens.

## 1.2 / Regards sur l'unité politique et l'avenir du pays.

La devise du pays : "Divers Peuples Unis", suffit à donner une idée des atouts et des faiblesses de l'Afrique du Sud.

Atouts par cette diversité ethnique que certains ne manquent pas de qualifier de richesse culturelle et qui a inspiré à Mgr Desmond Tutu, ancien archevêque anglican du Cap et Prix Nobel 1984, la formule de nation "Arc en Ciel" ... mais qui entraîne aussi des difficultés de cohésion et de compréhension que le jeune Etat de République d'Afrique du Sud devra savoir surpasser pour conserver un rôle et une reconnaissance internationale de bon niveau. Ceci n'ira pas sans difficultés car, comme certains l'ont fait remarquer "dans un arc en ciel les couleurs coexistent mais elles sont parallèles et ne se mélangent pas".

Faiblesse car dans ce système fédéral modéré, le principe de gouvernement est celui d'un régime coopératif reposant sur un esprit de coopération mutuelle et de confiance réciproque, une solution amiable devant être trouvée en permanence pour préserver avant tout l'unité nationale. L'idée est compréhensible mais sa mise en application peut entraîner soit une perte de temps dans la mise en œuvre d'une solution soit un accord à minima. Dans les deux cas, ce ne sera pas forcément le plus efficace.

Faiblesse politique également pour cette République démocratique parlementaire qui n'a connu, depuis les premières élections multiraciales de 1994, qu'un seul parti au pouvoir : l'ANC. Parti de combat pendant l'Apartheid, il a dû devenir parti de gouvernement et sa direction se renforcer, se centraliser et apprendre à gérer en faisant face aux réalités. Il doit aujourd'hui faire face à de nombreuses critiques sur son niveau, réel ou supposé, de corruption, d'inaction dans la mise en œuvre des réformes espérées (redistribution agricole, logement,...) avec la fin de l'Apartheid et d'aucun rêve d'en briser ce qu'ils considèrent comme un monopole, une tutelle devenue par trop pesante.<sup>2</sup>

Quant au niveau régional, si les provinces sont juridiquement et politiquement égales, il n'en est pas de même sur le plan économique et les fortes disparités relevées entre elles (richesses détenues, démographie, taux de chômage...) pourraient donner aux plus riches l'impression de "subventionner à perte" les moins favorisées. Avec quelles conséquences ?

Enfin, on doit également s'interroger sur les conséquences de la disparition de Nelson Mandela. Agé aujourd'hui de 94 ans, plusieurs fois hospitalisé pour des problèmes pulmonaires, il a su donner une aura à son pays, en respectant et en faisant respecter un concept propre aux ethnies premières de l'Afrique du Sud : l'individualité est par rapport au groupe et ce dernier vit grâce aux individualités, aussi diverses soient-elles. Ce véritable principe politique a permis de préserver l'unité du pays et de le faire progresser sur bien des plans, mais de manière incomplète (mixité raciale, parité, accès à un logement décent) ... suscitant des déceptions, des rancœurs et pas uniquement chez les plus radicaux.

Dans un tel contexte, une implosion de pays est-elle alors à craindre lors de sa disparition ? Devenu une icône nationale à laquelle on se réfère mais ne jouant plus aucun rôle politique actif depuis de nombreuses années, il semble que la disparition de "Madiba" (de même que celle de Mgr Desmond Tutu), en dehors de l'émotion qui étreindrait l'ensemble d'un peuple pour qui elle est devenue inévitable<sup>3</sup> dans un avenir probablement proche n'entraînerait pas, à elle seule, de violentes manifestations inter-ethniques (en 2010, des rumeurs de violences contre les Blancs avaient couru en cas de décès).

## 2 / LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL.

<sup>2</sup> Mgr Desmond Tutu a récemment déclaré au quotidien Mail and Guardian qu'il ne voterait plus pour l'ANC. Il estime que celui-ci, qui porta au pouvoir Nelson Mandela le premier Président noir en 1994, a été "excellent pour libérer" le pays de l'Apartheid mais il juge qu'avec les successeurs de Mandela, l'ANC a "trahi" ses devoirs en laissant se développer les inégalités, la violence et la corruption. - Ouest France, 13 mai 2013.

<sup>3</sup> "Il est temps de le laisser partir" titrait en Une le Sunday Times à lors de sa quatrième hospitalisation - AFP, 10 06 2013



## 2.1 / Situation du continent africain dans l'économie mondiale.

Le rapport international "Perspectives économiques en Afrique" fait apparaître que les 54 pays du continent comptent depuis 2012 un total de 1,04 milliard d'habitants, chiffre qui devrait doubler d'ici 20 ans et représenter alors 20% de la population mondiale. Si on ajoute que, depuis une décennie, il enregistre des taux de croissance avoisinant les 5%, on comprend pourquoi il est considéré par de nombreux experts comme "la dernière frontière" de l'économie mondiale. Dans ce tableau globalement positif l'Afrique subsaharienne se distingue puisque le Fonds Monétaire International (F.M.I.) y prédit, pour 2013, une croissance supérieure à 5,5%.

Après celle des puissances coloniales, une nouvelle "ruée vers l'Afrique" est en cours, des compagnies venues d'Asie (Chine en tête) ou d'Amérique du Sud intéressées tant par les ressources naturelles (pétrole, gaz, minerais) que par les résultats des investissements qu'elles y réalisent (secteur bancaire, infrastructures, transports,...) rejoignant les partenaires traditionnels (USA).

Mais si l'Afrique est la "nouvelle frontière" des investisseurs cela ne signifie pas que tous ses problèmes soient réglés car si les conflits y ont diminué, l'instabilité menaçant encore plusieurs pays. On constate également que l'industrialisation stagne ou régresse rendant la croissance trop dépendante de la variation des cours des matières premières.

Enfin si sa population constitue un atout économique certain - le consommateur africain intéresse désormais le reste de la planète - sa forte progression ainsi que sa jeunesse constitueront un risque de tension : 330 millions de jeunes Africains arriveront sur le marché du travail dans les quinze prochaines années et, potentiellement, une jeunesse au chômage pourrait menacer tous les acquis de la croissance.

## 2.2 / L'économie de l'Afrique du Sud

Son PIB représentant près de 25% de celui du continent, la RAS est la première puissance économique africaine. Pourtant, sa richesse est dix fois inférieure à celle de la France.

Malgré un important accord douanier avec l'U.E. entré en vigueur au début de l'année 2000 les investissements étrangers en RAS ont été divisés par quatre au cours des quatre années suivantes : chômage élevé, SIDA, criminalité, émigration massive des jeunes diplômés et difficile émergence d'une économie "noire" expliquant cette désaffection.

Par ailleurs on constate que si de nombreux Africains y immigreront pour gagner plus d'argent que dans leur pays d'origine, de nombreux jeunes diplômés Blancs émigrent massivement en Australie ou en Nouvelle Zélande en partie en raison de l'existence d'une discrimination positive avantageant les Noirs et bloquant de ce fait leurs perspectives d'évolution professionnelle.

### 2.2.1 - Les richesses minières

La RAS est le premier producteur mondial de minerais, sa richesse s'étant bâtie sur un gisement minier exceptionnel et diversifié que l'on ne retrouve dans aucune autre région du monde<sup>4</sup>.

### 2.2.2 - L'agriculture

Si l'agriculture, la forêt et la pêche emploient 30% de la main d'œuvre, elles ne représentent que 4,5% de la richesse nationale. Les terres arables couvrent seulement 11% de la superficie totale du pays en raison de l'aridité du climat. Toutefois, grâce à l'irrigation le pays est non seulement autosuffisant sur le plan alimentaire mais se situe parmi les six premiers pays exportateurs de produits agricoles, l'inversion des saisons permettant d'approvisionner le marché européen durant l'hiver.

### 2.2.3 - L'industrie

Représentant 35% du PIB, elle est très concentrée.

La RAS produit plus de la moitié de l'électricité consommée sur le continent africain. Ses dix neuf centrales thermiques au charbon produisent 85% de son électricité mais l'épuisement des gisements la conduit à chercher à varier ses sources d'énergie : captage des ressources hydrauliques du Lesotho, appel d'offre pour la réalisation de six centrales nucléaires, ...

---

<sup>4</sup> cf. infra 2.6

Son industrie de transformation fournit 75% de la production et de l'emploi. La mieux organisée et la plus solide du continent africain elle parvient, sur de nombreux aspects, au niveau des pays européens.

### 2.3 / Le système éducatif.

Avec une scolarité obligatoire de sept à quinze ans, le système éducatif est organisé en trois niveaux : primaire, secondaire, supérieur, l'entrée à l'Université étant conditionnée à l'obtention du Matriculation Endorsement (MATRIC) avec une sélection sur les notes obtenues à celui-ci. La langue d'enseignement est soit l'anglais soit la langue la plus parlée de la région. Son taux d'alphabétisation de 88%, la classe 136<sup>e</sup> sur 205 pays (avec 99% la France est 40<sup>ème</sup>).

Y consacrant 20% du PIB et 5% du budget national, elle compte parmi les pays africains qui investissent le plus dans l'éducation, mais fait aussi partie de ceux qui obtiennent les plus mauvais résultats : seul un tiers des élèves - sur les 34% d'une classe d'âge réussissant le MATRIC - obtenant les résultats nécessaires pour intégrer l'université.

On constate une importante disparité en fonction des origines : en 2009/2010, si 99,3% des 40 753 candidats Blancs obtenaient le MATRIC, seuls 56,6% des 460 828 candidats Africains y étaient reçus !

### 2.4 / Le système de santé.

L'histoire sud africaine est imprégnée d'une discrimination qui se retrouve naturellement dans un système de santé caractérisé par la coexistence de deux secteurs :

- un secteur public constitué de structures variées : dispensaires, centres de santé, hôpitaux locaux, régionaux et nationaux. Depuis 1994 le gouvernement a instauré la gratuité des soins pour les femmes enceintes, les enfants de moins de six ans, et les handicapés.
- un secteur privé à but lucratif composé de médecins généralistes et spécialistes et de cliniques privées pratiquant des soins de niveaux élevés. Il dispose d'un réseau privé d'officines implantées principalement dans les zones urbaines et pratique des prix élevés. Il est financé par un réseau d'assurances privées et protège 20% de la population.

Le système de santé s'inscrit dans les données suivantes : une population évaluée à plus de cinquante millions d'habitants, un revenu brut/habitant de 10 360 \$, une espérance de vie de 54/55 ans, une mortalité infanto juvénile de 60%, un indice de fécondité de 2,4 enfants/femme, une dépense totale consacrée à la santé de 935 \$ /hab./an représentant 8,9% du PIB.

L'année 2009 apparait comme un tournant institutionnel crucial avec l'élection d'une nouvelle équipe ministérielle et on observe depuis des changements significatifs tels que :

- une reprise du leadership de l'Etat qui édicte une stratégie nationale claire, organise et règle les relations entre les différents intervenants et met en place un engagement tripartite fort : Etat-Agences de santé-Population qui renoue la confiance entre les partenaires
- des réponses apportées aux fléaux épidémiques du pays : SIDA et tuberculose, mortalité infantile et maternelle, maladies mentales chroniques, violences même si un système encore défaillant ne permet pas toujours de les combattre efficacement.
- la mise en place d'une couverture universelle pour laquelle une taxe particulière a été votée avec rééquilibrage entre les secteurs privé et public.
- la mise au point d'un Plan 2009/2014 définissant des axes prioritaires : financement passant de 0,37 à 2% du PIB, nouvelle génération de chercheurs, création de laboratoires, ...

Malgré la richesse du pays une grande partie de la population n'a que très peu accès aux soins, le système de santé publique étant sous financé et peu performant. Ne pouvant se faire traiter par les services officiels, la population recourt régulièrement à la médecine traditionnelle (des écoles de guérisseurs existent) en général assurée par des femmes.

#### 2.4.1 – L'industrie pharmaceutique

En raison de l'épidémie de SIDA, l'industrie pharmaceutique, surtout celle des médicaments génériques est très prospère (en 2008, les hôpitaux ont consommé 526 millions \$ de médicaments rétroviraux produits sur place). Pour parvenir à son objectif d'abaisser à 9 \$ le coût mensuel du

traitement, le gouvernement impose la fabrication nationale de médicaments antirétroviraux génériques (40% des médicaments vendus aujourd'hui).

## **2.5 / La République Sud Africaine et le nucléaire**

La RAS possédant d'importants gisements d'uranium, un centre de recherches nucléaires a été créé dès 1961. De nombreux scientifiques sont venus étudier en France, en particulier à Saclay et il existe à Valindaba (35 km de Pretoria) une usine de la société d'Etat "L'Uranium Enrichment Corporation" spécialisée dans la séparation isotopique par ultra centrifugation.

### **2.5.1 - Le nucléaire civil**

Si elle a signé, en 1991, le Traité de Non Prolifération, la RAS entend cependant développer son potentiel nucléaire civil.

Elle possède actuellement un réacteur expérimental fourni en 1964 par les USA et une centrale de deux réacteurs PWR construite par la France dont les cent kilos de plutonium produits chaque année doivent être retraités hors du pays. Ces installations sont contrôlées par l'AEIA.

Elle s'apprête à lancer un appel d'offre de cent milliards d'euros pour la construction de six centrales nucléaires pour répondre à la demande grandissante d'électricité du pays qui dépend pour une (trop) grande part de ses centrales à charbon.

### **2.5.2 - Le nucléaire militaire**

Une coopération scientifique et nucléaire établie en 1976 entre l'Université de Johannesburg et l'Institut Weizmann de Tel Aviv a, probablement, abouti à une explosion nucléaire de faible puissance détectée par le satellite américain Vela le 22 septembre 1979 mais non confirmée.

En réponse aux présomptions de possession de l'arme nucléaire, le Président F. de Klerk a reconnu que son pays avait mis au point six bombes mais qu'elles avaient été démantelées dès 1989.

Isolée au sud de l'Afrique, protégée par un glacis de pays en voie de développement, n'ayant pas, a priori, d'ennemis capables de mettre en péril son intégrité territoriale, elle ne ressent sans doute pas le besoin de se doter de l'arme nucléaire alors qu'elle en a, certes, la capacité technique.

On peut également noter que cet abandon volontaire d'un armement nucléaire possédé lui confère une certaine autorité morale pour mener une action diplomatique auprès de l'Iran - par ailleurs l'un de ses principaux partenaires économiques - dans la crise qui oppose celui-ci à la communauté internationale.

## **2.6 / Le tourisme : un patrimoine naturel et historique, une source de revenus.**

Passée entre 1990 et 2003 du bannissement international au statut de plus grand pays d'accueil du continent, la RAS représente l'exemple parfait qu'une certaine stabilité politique et un développement économique et social permettent l'essor du tourisme car si les tristes pages d'histoire ne sont pas oubliées le pays, par ses paysages, sa faune et sa flore dispose d'un capital indéniable et incomparable.

Si l'on excepte deux pays indépendants et enclavés (Lesotho et Swaziland), elle est très bien équipée en infrastructures de communication, de circulation, d'hébergement de grand standing qui sont de atouts importants et l'accueil de la population se veut spontané et agréable.

Employant plus de 500 000 personnes, le secteur accueille plus de huit millions de visiteurs qui ont dépensé 6,8 milliards d'Euros en 2012 ce qui a représenté près de 10% du PIB.

## **2.7 / Regards sur le développement économique et social.**

La répartition des profits tirés d'un sous-sol connu pour sa richesse fait débat, de plus en plus nombreux étant ceux qui estiment qu'il est temps que le peuple profite pleinement<sup>5</sup> de ce que la nature lui

---

<sup>5</sup> « Nous devrions prendre le contrôle de nos ressources nationales. Nous devrions bénéficier de nos richesses minérales et nous assurer d'en tirer un revenu suffisant. Pour l'instant, ce sont les sociétés qui s'occupent de l'extraction qui en tirent tout le profit » Déclaration du Ministre de l'Intérieur.

a attribué. La question qui se pose ici étant de savoir comment cette redistribution pourrait avoir lieu.

Alors que les multinationales contrôlent toujours la quasi-totalité de l'industrie minière et même si l'Etat sud-africain n'est pas totalement absent, comment pourrait-il réaliser l'énorme investissement que représenterait une prise de contrôle du secteur, l'ANC ayant écarté l'idée d'une nationalisation ?

Par ailleurs, l'activité minière étant à l'origine de nombreux accidents (en 1995 on dénombrait 69000 morts et un million de blessés et handicapés depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle), une rapide et importante amélioration des conditions d'exploitation et de sécurité est indispensable. Mais comment l'imposer aux entreprises ?

De son côté, l'agriculture devra faire face à deux évolutions indispensables :

- elle est toujours quasi exclusivement entre les mains des Blancs (60 000 possèdent 80% des terres cultivables), l'ANC n'ayant pas réalisé la redistribution des terres promise et le plan de réforme agraire ayant été repoussé à 2025. Il faudra également veiller à ce que cette redistribution n'affecte pas la rentabilité de ces terres ce qui nécessitera la formation, dans la population noire, d'agriculteurs formés aux méthodes modernes et d'un encadrement technique et financier spécialisé.

- la superficie cultivable ne pouvant augmenter en raison tant des conditions naturelles (aridité) que d'une dégradation des terres dans les zones où persistent des techniques traditionnelles de culture et d'élevage ou dans celles déboisées pour des monocultures spéculatives, il faudra s'interroger sur ces pratiques et la manière d'utiliser au mieux les surfaces disponibles.

En ce qui concerne l'éducation, l'inégale répartition de la réussite scolaire représente un important défi à résoudre. En 2007, dans le supérieur, les étudiants blancs (9% de la population) ont obtenu 42% des récompenses académiques alors que 81% des sans-emplois du pays – principalement des "non blancs" n'ont aucun diplôme ou, au maximum, le MATRIC. Il s'agit là d'une situation de plus en plus mal vécue provoquant des rancœurs à l'origine de nombreux désordres.

Alors que l'on constate une forte déscolarisation précoce principalement due à un manque de moyens financiers, un important problème existe également chez les enseignants dont la plupart sont mal formés et (très) souvent absents ! Dans un pays divisé en neuf provinces relativement autonomes, où cohabitent des nombreuses ethnies et onze langues officielles la solution à ces problèmes ne sera certes pas facile à trouver ... mais il en va de l'avenir du pays.

Après y avoir accordé peu d'importance la RAS semble, depuis 2009, avoir engagé une profonde réforme du système de santé conduisant à une nette amélioration qui doit être encore approfondie. En septembre 2009 la revue médicale *The Lancet* publia, avec l'aide de médecins et de scientifiques sud africains, une série d'articles sur les grands thèmes qui apparaissaient alors comme prioritaires : la périnatalité, les maladies infectieuses (SIDA et tuberculose), les maladies chroniques (insuffisance rénale, HTA, maladies psychiatriques), les violences et blessures inhérentes physiques et psychologiques.

Trois grands challenges restent étroitement liés au développement du système de santé :

- régler les disparités sociales et raciales,
- coordonner le système public avec le système privé,
- améliorer les moyens de surveillance et de contrôle.

Problèmes connus, objectifs affichés ... Trouver les solutions ne sera pas le plus facile !

Dans le domaine de l'énergie, alors qu'elle s'apprête à lancer un important appel d'offre pour la construction de six centrales nucléaires, la question se pose de savoir si elle dispose de personnels suffisamment nombreux et qualifiés pour en assurer le fonctionnement, la maintenance et la sécurité. Lors d'une conférence tenue à Brest en avril 2013, le Consul de la RAS à Rennes a garanti que oui. Mais sont-ils déjà formés où à former et dans ce cas quel rôle la France, en dehors de sa candidature pour la construction des centrales, pourrait-elle jouer ?

Enfin, si la diversité des paysages et la qualité des infrastructures représentent des atouts indéniables, le secteur du tourisme devra parvenir à résoudre d'énormes difficultés qui subsistent :

- la réputation (vraie ou fausse) du manque de sécurité, notamment dans les grandes villes (Cap Town, Johannesburg) est le problème le plus urgent à résoudre.
- le handicap de l'insuffisance des liaisons aériennes avec certains pays européens.

C'est à ces conditions que ce secteur qui se développera encore lorsque les contraintes économiques dues à la crise actuelle s'atténueront, atteindra un équilibre qu'il devra alors veiller à ne pas rompre par une recherche de rentabilité irraisonnable

### 3 / QUEL ROLE POUR L'AFRIQUE DU SUD DANS LE CONTINENT AFRICAIN ?

Outre le fait d'être l'une des premières puissances économique du continent, la stabilité du pays et la crédibilité de ses forces armées sont deux des éléments primordiaux qui doivent être pris en compte ici. En effet, une situation incontrôlable "à la somalienne" résultant, par exemple, de conflits entre les ethnies aurait des conséquences beaucoup plus importantes que celle actuellement connues dans l'Océan Indien si la piraterie devait s'implanter au large de ses côtes.

Son statut de puissance régionale bien équipée sur le plan militaire a un effet dissuasif sur ses voisins turbulents ou peu fiables (Angola, Mozambique, Zimbabwe, R.D.C et autres riverains des Grands Lacs) d'autant plus que, sur le plan terrestre, sa position "à la pointe de l'éventail" lui permettrait, en cas de besoin, une intervention rapide vers les pays limitrophes (Lubumbashi, au sud de la République Démocratique du Congo, se trouve à moins de 1000 km).

#### 3.1 / La diplomatie continentale Sud africaine

Consciente d'être aujourd'hui l'Etat le mieux développé d'Afrique et voulant y jouer un rôle de première importance, la RAS s'intéresse à tous les problèmes rencontrés sur le continent (Rwanda, Sud Soudan, Burundi, R.D.C, Katanga, Comores, Guinée,...). Elle apporte son aide dans des domaines aussi variés que l'assistance financière, la lutte contre le faim et la pauvreté, l'observation des crises, les secours après catastrophes, le développement socio-économique, le développement post-conflit, la formation des fonctionnaires et des militaires en s'associant souvent en coopération triangulaire ou multinationale avec les pays européens mais aussi, de préférence, avec les pays émergents dits "du Sud" (Chine, Brésil, Inde, Corée du Sud...).

Hors Afrique, elle participe aux aides données à des nations défavorisées (Cuba, Vietnam) mais ne veut pas pour autant donner l'image d'un "Big Brother", reproche qu'elle fait aux nations du Nord (Europe et U.S.A.) dont elle se méfie des organisations (F.M.I, G7, etc...).

Si sa diplomatie reposait autrefois sur une "stratégie totale" développée à la fin des années 70 dans la défense de l'Apartheid et qui tendait à disposer d'une suprématie régionale incontestable selon les critères occidentaux, la disparition de ce système l'a fait entrer dans une phase plus ambivalente et instable. A côté de la "Renaissance africaine" promue par le Président Thabo Mbeki à la fin des années 90, du rejet de l'afro pessimisme et du panafricanisme la réalité est bien plus complexe en particulier à la suite du discours, en 1999, de dépassement des souverainetés nationales promu par T. Mbeki dans l'OUA et la SADC avec une dimension culturelle et humanitaire mixant universalisme occidental (démocratisation et respect des Droits de l'Homme) et réalpolitik.

Une synthèse effectuée par le cabinet Lekgotla sur la gouvernance globale, la coopération Sud - Sud et les relations bilatérales stratégiques, notamment avec les BRICS, en donne une image de maturité et une stabilité qui peuvent convaincre.

Il en ressort aussi des intérêts nombreux mais avec un double jeu permanent (ventes d'armes versus stabilisation notamment dans les conflits des Grands Lacs) nourrissant l'exacerbation de tensions "impérialistes" (exemple du Zimbabwe, de la Namibie et de la Zambie) au sein de la SADC. Souvent méconnue en Occident une critique de politique xénophobe et d'immigration stricte est faite à la RAS qui n'a pas abandonné ses liens de coopération poussés avec les USA.

Une corruption massive, l'accroissement des tensions ethniques et raciales, une certaine contestation de l'organisation interne du pays sont autant de facteurs d'affaiblissement que le discours plus intransigeant de l'actuel Président Jacob Zuma essaie de contenir

Puissance contrariée s'appuyant sur un contexte économique dynamique mais "maudite" par la richesse du sous sol, la RAS essaie de se positionner entre influence chinoise et nouvelles puissances émergentes telles le Nigéria, l'Angola, ou l'Algérie par une économie plus diversifiée.

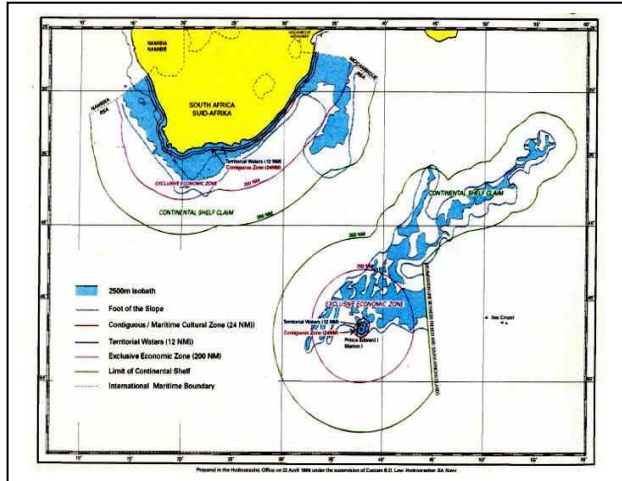
##### 3.1.1 L'offensive économique chinoise

Une des caractéristiques de la politique économique chinoise actuelle réside dans la manière dont elle s'étend et s'implante dans nombre de pays en apportant une aide économique directe ou indirecte à des programmes d'investissements ou en prenant le contrôle (par location à long terme) de milliers d'hectares de terre dont les récoltes serviront à nourrir la population chinoise.

En ce qui concerne l'Afrique du Sud, sa présence dans des secteurs opportunistes est marquante : activités de niche (hydroélectricité, centrales nucléaires) et exploitation de terres agricoles abandonnées par les Blancs ayant quitté le pays.

Il existe donc des ingérences, des zones de concurrence diplomatique que l'affaiblissement sud africain a exacerbées ou que le dynamisme chinois a envenimées.

### 3.2 / Les Forces Armées



Considérées comme crédibles par ses voisins et la communauté internationale, les Forces Armées représentent, avec la puissance économique et la stabilité politique, l'un des éléments fondamentaux du statut de puissance régionale reconnu à l'Afrique du Sud et l'un des piliers du rôle qu'elle entend jouer tant sur le continent que sur la scène internationale.

La South African National Defence Force (SANDF) est composée de quatre corps : l'armée de terre, la marine, l'armée de l'air et le service de santé<sup>6</sup>.

Pour le Président du Comité de révision de la politique de Défense, le pays a aujourd'hui un rôle important à jouer en tant que membre de l'Union Africaine. Ainsi, ces dernières années, des soldats ont

été déployés en RDC, au Burundi et au Soudan, le pays participant également à la lutte contre la piraterie dans l'océan Indien. Enfin, il veut mieux sécuriser ses frontières<sup>7</sup>.

De son côté, la Ministre de la Défense souhaite réintroduire le service militaire afin de canaliser l'énergie d'une partie de la jeunesse sans perspective d'emploi et lui donner le sens des valeurs, de l'ordre et du patriotisme. Mais comment financer ce projet alors que le budget alloué à la Défense (3,7 milliards d'euros cette année) est déjà insuffisant, selon elle, pour que l'armée puisse assurer toutes ses missions.

La RAS ambitionne, en outre, de jouer un rôle clef dans la force d'alerte panafricaine de l'UA ainsi que dans la force régionale envisagée dans le cadre du pacte de défense de la SADC<sup>8</sup>. Pour cela, elle peut s'appuyer sur une armée de taille modeste mais efficace, héritée du régime d'Apartheid, dotée de troupes aguerries et bien équipées dont la qualité est comparable à celle des forces européennes. Toutefois, avec la multiplication des déploiements ordonnés par le gouvernement, les SANDF ont atteint leurs limites capacitaires.

Marqueur de ses réelles ambitions, la révision du Livre blanc sur la Défense prévoit le passage du budget de 1,5% à 2% du PNB, une augmentation des effectifs ainsi que l'achat d'unités modernes qui donneront à sa marine une réelle capacité océanique.

### 3.3 / L'intégration régionale

Depuis les années 90, on assiste dans toutes les régions du monde à un regain d'intérêt pour les processus d'intégration et à une multiplication des organisations régionales à vocation principalement économique et commerciale. Dans le contexte de la mondialisation c'est un régionalisme ouvert pour une meilleure intégration au marché mondial.

Prenant modèle sur ce qui a été fait en Europe, l'U.A. s'est fixée pour objectif de devenir une Union Economique et Monétaire (avec libre circulation des biens) grâce à la mise en place, d'ici 2027, d'une Communauté Economique Africaine (CEA). Dans ce but, elle a désigné comme piliers de la mise en œuvre huit Communautés Economiques Régionales (CER) : l'Union du Maghreb Arabe, la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens, la Communauté des Etats d'Afrique Centrale, la Communauté

<sup>6</sup> Pour une présentation plus complète, voir l'annexe 3

<sup>7</sup> RFI, 13 avril 2012

<sup>8</sup> Communauté de défense d'Afrique Australe

des Etats de l'Afrique de l'Ouest, l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) dont fait partie l'Afrique du sud.

Si la plupart des pays africains ont maintenant plus de cinquante ans d'indépendance, la promotion d'une unité du continent reste d'actualité. L'UA, qui s'est emparée en 2002 de l'héritage du panafricanisme sous l'impulsion de la RAS, tente de faire ses preuves. Avec la création de l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (AAPS) le principal défi reste la redéfinition de la coopération entre l'UA et les CER qui souhaitent devenir, en outre, des acteurs à part entière en matière de paix et sécurité.

### **3.4 / L'Afrique du Sud, l'Océan Indien et Madagascar**

Bien que séparée du continent par les cinq cents kilomètres du Canal du Mozambique, Madagascar, la "grande île", est considérée comme faisant partie de l'Afrique. Elle est présente dans l'UA et dans la SADC dont l'Afrique du Sud assume la présidence.

La RAS a tenté d'exercer une certaine influence sur Madagascar lors de la crise institutionnelle déclenchée par le renversement, en 2009, du Président Marc Ravalomana qui entretenait des liens industriels avec elle et y a trouvé refuge. La légitimité du pouvoir du nouveau Président autoproclamé Andrey Rajoelina étant contestée par la communauté internationale, une médiation conduite par le Président de l'Afrique du Sud au nom de l'Union Africaine a tenté de mettre en place un processus devant conduire, à une date encore indéterminée, à des élections présidentielles et législatives démocratiques.

### **3.5 / Regards sur le rôle de l'Afrique du Sud dans le continent africain.**

La diplomatie sud africaine a mis dix ans pour retrouver un sens mais elle est toujours questionnée, à l'inverse des efforts de coopération multilatérale. Elle paraît militairement peu engagée mais n'hésite cependant pas à se lancer dans des interventions lorsqu'il s'agit de ramener (maintenir) le calme dans son voisinage.

Il semble toutefois que l'on devrait prochainement assister à une évolution dans ce domaine de la Défense et des missions dévolues aux Forces armées. En effet, suite à un projet de rapport présenté le 12 mars 2012 qui doit servir à l'élaboration d'une nouvelle politique de défense, la Ministre de la Défense, Lindiwe Sisulu, a qualifié l'actuelle de "datée et inadaptée", ajoutant "qu'aujourd'hui l'armée sud-africaine, qui compte 75 000 hommes, est trop pauvrement équipée et sous financée pour mener à bien ses nouvelles missions."

En ce qui concerne l'intégration régionale, outre la question de l'aide que l'Union Européenne et la France pourront (devront) apporter aux attentes de sécurité et de développement du continent africain (tout en y trouvant une utilité) il faudra s'interroger sur le rôle qui pourra être joué par les CER dans la mise en œuvre de l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité. L'Afrique du Sud devra, elle, se demander comment conjuguer stabilisation, développement et renforcement de la sécurité.

Parfois considérée comme très (trop) calculatrice, cette diplomatie subit aussi le contrecoup des tensions internes en augmentation du pays. Des élections présidentielles auront lieu en 2014 et si le soutien apporté par l'ANC à l'actuel Président devrait lui permettre d'être réélu, certaines voix commencent à s'élever contre la prédominance de ce parti qui se maintient sans relâche au pouvoir depuis la fin de l'Apartheid et dont certains dirigeants sont régulièrement accusés de corruption<sup>9</sup>.

Sur le plan économique, si la RAS et quelques autres pays (Mozambique, ...) sont développés (du moins à l'échelle africaine) tel n'est pas le cas de la plupart des autres dans lesquels, que ce soit le résultat de guerres civiles, de famines ou d'absence de ressources naturelles, une grande pauvreté subsiste. Ce n'est qu'au prix du retour au calme et de leur développement économique que le continent pourra se développer. Quel rôle la RAS pourra-t-elle y jouer ? Quelle aide pourra-t-elle leur apporter ?

## **4 / LES AMBITIONS ET RELATIONS INTERNATIONALES DE L'AFRIQUE DU SUD.**

La politique des relations extérieures de l'Afrique du Sud est particulière. C'est la politique d'un pays "nouveau" qui, après l'Apartheid, s'est trouvé engagé dans l'intégration de cultures très différentes,

---

<sup>9</sup> cf. supra note 1

voire opposées : celles d'ascendances européennes et les cultures tribales principalement des ethnies Zoulous. Passées les contraintes ségrégationnistes, elle privilégie son intégration au monde avec la volonté affichée de faire triompher paix et équilibre dans ses relations aux autres.

Avec le PIB le plus élevé d'Afrique (300,4 milliards \$ en 2008 soit 25 % du PIB africain et 30 % de celui de l'Afrique sub-saharienne), la RAS dispose de nombreux atouts : exportation de matières premières, dynamisme de ses entreprises, ... qui en font un "leader naturel" du continent.

Bien qu'ayant la plus grande économie de l'Afrique sub-saharienne, elle est toutefois loin d'avoir surmonté l'ensemble de ses difficultés économiques.

Jouissant d'une certaine stabilité politique, d'une qualité de main d'œuvre dont une bonne partie est parfaitement adaptée aux techniques modernes et de forces armées dont la crédibilité a un effet dissuasif sur ses voisins turbulents ou peu fiables, elle peut constituer un partenaire de premier ordre pour notre rayonnement industriel et commercial et doit, du point de vue stratégique, être traitée par l'Occident comme un partenaire incontournable en Afrique.

## **4.1 / Les relations avec l'Union Européenne et la France**

### **4.1.1 / Entre l'Union Européenne et l'Afrique subsaharienne**

La France puis l'U.E. ont toujours conservé des liens étroits avec l'Afrique. Leurs relations économiques actuelles sont régies par :

- l'accord de Cotonou signé le 23 juin 2000 par l'UE et les membres du groupe Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP). Conclu pour vingt ans, il est révisé tous les cinq ans et a pour objectif de rétablir les équilibres macro-économiques, de développer le secteur privé, d'améliorer les services sociaux, de favoriser l'intégration régionale, de promouvoir l'égalité des chances hommes-femmes, de protéger l'environnement et d'abolir de manière progressive et réciproque les entraves aux échanges commerciaux.
- le sommet UE - Afrique de Lisbonne de décembre 2007 (le Traité de Lisbonne étant, lui, entré en vigueur le 1er décembre 2009) marqué par la mise en place d'une nouvelle Stratégie Commune Afrique-UE (SCAU) pour laquelle les chefs d'Etat ont sélectionné huit partenariats stratégiques : la paix et la sécurité; la gouvernance démocratique et les droits de l'homme; le commerce, l'intégration régionale et les infrastructures; les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD); l'énergie; le changement climatique; les migrations, la mobilité, l'emploi; la science, la société de l'information, l'espace.

### **4.1.2 / Avec l'Union Européenne**

Un accord douanier assouplissant les règles d'importation et d'exportation entre la RAS et l'U.E. est entré en vigueur en 2000 suivi, en 2004, d'un accord sur le commerce, le développement et la coopération matérialisé par la mise en place, pour douze ans, d'une Zone de Libre Echange. Une coopération stratégique a également été prévue pour sept ans.

Les importations en provenance de l'U.E. se développent régulièrement passant de 11,8 à 20 milliards d'euros et font d'elle le 13<sup>e</sup> partenaire de l'UE.

Néanmoins, évoquant les relations économiques très fortes entre son pays et la Chine, le Président Jacob Zuma a déclaré qu'elles étaient « différentes de celles de l'Europe qui continue à vouloir influencer les pays africains pour son seul bénéfice. »

### **4.1.3 / Avec la France**

Après une consolidation des relations dans les années 1960 par le Général de Gaulle qui y voyait un moyen de lutter contre les influences anglo-saxonne et communiste, la bonne position de la France, dans les années 70/80, dans des secteurs industriels tels que l'énergie et l'armement coïncidant avec les besoins de la RAS conforta les échanges économiques entre les deux pays<sup>10</sup>.

En 2010, on y comptait près de deux cents entreprises françaises, les soutiens de la Mission économique de l'Ambassade et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Sud-Africaine (FSACCI) permettant de tisser des liens favorisant les échanges commerciaux.

Grace à la FSACCI, la France forme de jeunes cadres sud-africains par l'intermédiaire de stages réalisés auprès de grands groupes français ce qui renforce son implantation.

---

<sup>10</sup> Pour une présentation plus complète, voir l'annexe 4



Les produits français, essentiellement biens d'équipement et biens intermédiaires, constituent environ 3% des importations. Les exportations vers la France, surtout composées de charbon, composants électroniques, produits sidérurgiques, biens intermédiaires, biens d'équipement et agroalimentaire ont connu une baisse de près de 30% entre 2008 et 2009 pour s'établir à 842 millions d'Euros.

Se situant au neuvième rang des investisseurs, loin derrière le Royaume-Uni, les USA, l'Allemagne ou les Pays Bas, les 2/3 des investissements français, en 2009, se concentraient dans le domaine industriel même si les services (hôtellerie, services financiers, contrôle technique ...) connaissent un développement important.

Il semble donc qu'à défaut d'un bilatéralisme fort, c'est dans un cadre plus général comme l'Accord de Cotonou entre l'U.E. et les pays ACP que ces relations devront s'organiser.

On aimerait bien sûr qu'elles soient nettement plus importantes. Mais, pour qu'un partenariat s'établisse, il faut au minimum deux partenaires. Or, si les industriels français sont intéressés par certains secteurs sud-africains (minerais, terres rares, communication, grands chantiers, ...), quel est le niveau des investissements sud-africain en France ?

Jacob Zuma, dans son discours final du 5<sup>e</sup> Sommet des BRICS à Durban le 27 mars 2013<sup>11</sup> nous apporte un début de réponse lorsqu'il déclare : « Nous nous sommes entendus sur la nécessité de placer l'intensification du développement, l'intégration et l'industrialisation, tout comme le dialogue avec les autres marchés émergents et pays en développement au cœur de notre partenariat (...) La coopération BRICS-Afrique mise en avant dans ce 5<sup>e</sup> sommet est un important pas en avant ».

A côté des relations diplomatiques, économiques et industrielles, des relations culturelles existent aussi entre les pays. Ainsi, après la tenue, en 2012, d'une "Saison de la France" sur le territoire sud-africain, c'est au tour de la France d'accueillir une "Saison sud-africaine" que le programme d'ouverture présente de la manière suivante :

" La Saison sud-africaine est un hommage à la lutte pour la liberté et le choix de la réconciliation sur la division raciale, incarnés par nombre de Sud-africains et notamment son plus éminent représentant, l'ancien président Nelson Mandela. De mai à décembre 2013, elle propose au public français une plongée dans l'Afrique du Sud d'aujourd'hui – jeune démocratie florissante qui continue de panser les plaies des oppressions passées et qui, chaque jour, avance pour conforter sa place parmi les pays émergents.

Dans une centaine de villes, plus de cent cinquante manifestations (...) témoignent de la diversité sud-africaine.

En privilégiant résolument la création contemporaine, la Saison souhaite partager l'énergie de la nouvelle Afrique du Sud en soulignant ses transformations, notamment son rôle et son importance dans le monde ainsi que les réponses qu'elle apporte aux défis qui se présentent à elle. "

## **4.2 / Les relations avec les autres pays et les organisations mondiales**

Si l'Afrique du Sud est membre, entre autres, de l'ONU, du FMI et de l'OMC, c'est surtout son appartenance aux "BRICS" et les avantages qu'elle pourrait tirer de sa situation géographique qui vont nous intéresser ici.

### **4.2.1 / La République Sud Africaine et l'organisation B.R.I.C.S**

B.R.I.C.S est un acronyme anglais pour désigner un club politique regroupant cinq pays : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud considérés comme de grandes puissances émergentes. Comptant 40% de la population mondiale, sa place dans l'économie mondiale croît fortement (27% du PIB mondial en 2011, 40% estimé en 2025). Deux de ces pays disposent d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU (Russie et Chine), trois de l'arme nucléaire (Russie, Chine, Inde), trois ont un régime démocratique (Brésil, Inde, Afrique du Sud) et deux un régime "fort" (Chine et Russie).

Ayant formalisé leurs relations en passant de réunions des Ministres des Affaires Etrangères à des sommets de chefs d'Etat et de gouvernements (cinq ont eu lieu depuis 2009), ces pays sont à la fois alliés et compétiteurs. Pratiquant une politique d'indépendance vis à vis des USA et plaidant pour une réforme des organisations internationales comme le Conseil de Sécurité de l'ONU, le FMI, la Banque Mondiale, ils souhaitent la mise en place d'un monde multipolaire. Il existe aussi une complémentarité entre eux puisque, par contrat personnalisé, la Chine et l'Inde peuvent accéder aux ressources de la Russie, de

---

<sup>11</sup> Cf. infra 4.2.1 et annexe 5.

l'Afrique du Sud et du Brésil tandis que les Chinois fournissent des biens de consommation, à bas prix, aux classes moyennes des quatre autres.

Lors du 5ème Sommet qui s'est tenu les 26 et 27 mars à Durban sur le thème "BRICS et Afrique, Partenariat pour le développement, l'intégration et l'industrialisation" plusieurs accords de coopération ont été signés sur la création du Conseil industriel et commercial des BRICS, la mise en œuvre de la Banque de développement des BRICS (au capital de cinquante milliards de dollars), l'établissement d'un fonds de réserve de devises (cinq milliards de dollars sur un total de cent à charge de la RAS) ...

Dans son discours final<sup>12</sup>, le Président Jacob Zuma déclarait :

« Nous (...) considérons que les pays en développement font face à des défis majeurs en termes d'infrastructures en raison de la faiblesse des investissements à long terme et des investissements étrangers directs. Une coopération en vue d'un usage plus productif des ressources financières peut contribuer de manière positive à résoudre ce problème (...) Le groupe des BRICS est devenu une entité crédible et constructive dans la recherche d'une nouvelle définition de la coopération et des relations internationales. Les BRICS continuent à nourrir, stabiliser et soutenir l'économie mondiale (...) ».

Cependant, avec un taux de croissance inférieur à 3,5% et un PIB seize fois inférieur à celui de la Chine, le potentiel d'influence de l'Afrique du Sud au sein du club paraît bien mince et, selon certains économistes, son admission dans l'organisation s'explique plus par son statut de porte d'entrée vers l'Afrique subsaharienne que par son propre poids économique. Alors sommes-nous en présence d'une nouvelle version de la grenouille et du bœuf ? Ainsi que le démontrent les soubresauts qui agitent actuellement le Brésil, lorsqu'il y a rupture entre la conception du rôle international que le gouvernement estime devoir lui être reconnu (et les dépenses que cela entraîne) et ce que les habitants ressentent dans leur vie quotidienne (estimant alors inutiles voire détournées ces mêmes dépenses), la réalité peut être source de cruelles désillusions.

#### **4.2.2 / L'Afrique du Sud à la croisée des routes maritimes : une situation favorable.**

Située à l'extrémité sud du continent africain au confluent de l'océan Atlantique et de l'océan Indien, la RAS voit passer au large de ses côtes les principales routes maritimes permettant les échanges entre les pôles consommateurs que sont les USA, l'Europe et l'Asie (Chine et Japon) et les producteurs d'énergies (Moyen Orient et Golfe de Guinée pour les hydrocarbures, Colombie pour le charbon). Disposant de sept ports idéalement placés pour accueillir des escales et servir de bases au commerce maritime du pays, elle occupe une position stratégique pour jouer un rôle commercial, de liaison, de sécurité et de contrôle entre les continents.

Avec leurs fortes capacités d'emport les nouveaux bâtiments de transport imposent des routes nouvelles qu'ils rentabilisent (les routes traditionnelles comme celle du Canal de Suez étant désormais empruntées par des bâtiments de volumes moins contraignants tels les vraquiers et porte containers), et développent le trafic mais nécessitent des installations portuaires importantes.

Pour ces raisons, lorsqu'elle disposera de moyens suffisants, la RAS pourra jouer un rôle de contrôle et de police encore plus important par exemple contre la piraterie telle qu'elle existe dans la zone du canal du Mozambique et dans celle du Sud du golfe de Guinée en remplacement ou en complément des marines américaines et européennes actuellement seules flottes capables de l'assumer avec efficacité.

A longueur de littoral équivalent, ses sept ports représentent plus de zones portuaires que bien d'autres pays réunis (Colombie et Venezuela par exemple). Liés à la colonisation – Cape Town Port Elisabeth, East London et Durban aux activités diversifiées alliant vrac et marchandises conditionnées ou de création récente et en pleine expansion - Richards Bay, Mossel Bay et Saldanha Bay, tous trois classés ports en eau profonde et spécialisés - s'adossant à un riche arrière pays aux ressources agricoles et minérales toujours en développement, ils sont ouverts sur un avant pays diversifié et abondant ( Afrique, Europe, Asie, Amérique) avec lequel la RAS commerce.

L'Afrique du Sud saura, sans nul doute, profiter de cette situation géographique privilégiée pour accroître encore son influence en Afrique et dans le monde.

### **4.3 / Regards sur l'avenir des ambitions et relations internationales de l'Afrique du Sud.**

---

<sup>12</sup> In DITABA – Bulletin de l'Ambassade d'Afrique du Sud, N° 92 d'avril 2013. Un texte plus complet figure dans l'annexe 5.

Sur le plan économique-politique, si l'organisation B.R.I.C.S apparaît comme représentative du décollage économique et de l'intégration internationale de pays qui, il y a trente ans, étaient qualifiés "d'en voie de développement", il leur reste à prouver qu'au-delà de l'influence indéniable de chaque Etat, l'organisation parviendra à se forger une cohérence et une influence collective susceptible, à défaut de casser le monopole occidental sur la gestion des affaires planétaires, d'y être au moins associée. Au delà d'un rassemblement factuel, les différences tant économiques que politiques qui existent entre eux - et qui risquent de s'exacerber - le permettront-elles ?

Le développement du commerce maritime offre des perspectives intéressantes, la RAS ne cessant de développer ses capacités tandis que les états voisins : Namibie, Mozambique, Madagascar, malgré (ou à cause de) leurs richesses naturelles sont engluées dans des conflits internes où la corruption à une part importante. Ne disposant pas d'infrastructures suffisantes, ils sont encore loin de pouvoir rivaliser avec le potentiel sud-africain.

Les perspectives d'avenir entre l'U.E. et l'Afrique subsaharienne seront influencées par l'évolution des éléments suivants :

- la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Selon certains elle serait un échec, le premier objectif - réduction de la misère de 50% en 2015 - ne semblant pas réalisable. Si donc ces pays ne peuvent faire décoller leur économie nationale, quelle sera leur capacité sur le plan international ?
- un taux de chômage inquiétant surtout chez les jeunes diplômés qui risquent donc d'émigrer.
- la lutte contre une importante corruption endémique à tous les échelons et l'impunité dont profitent les "bénéficiaires", celle-ci pouvant entraîner des réactions plus ou moins violentes des populations à mesure de leur prise de conscience et de la dégradation de leur niveau de vie et nécessitant, éventuellement, une intervention diplomatique européenne.
- bien que l'UA soit partie prenante de la Stratégie Commune de Développement de l'Afrique, il semble que l'UE continue à y faire valoir ses priorités ce qui devrait entraîner une demande de rééquilibrage de la part de la gouvernance africaine peu satisfaite de la place qui lui est laissée.

Enfin, la France, en ce qui concerne ses relations industrielles, souffre d'être arrivée relativement tard sur le marché sud-africain. Neuvième fournisseur et seizième client, elle se situe au neuvième rang des pays investisseurs. Si les échanges commerciaux se sont accélérés depuis peu, la présence française reste toutefois modeste dans une économie essentiellement tournée vers le monde anglo-saxon et les BRICS et il sera indispensable qu'un effort important soit fait pour améliorer cette situation. Sans doute pourra-t-elle s'appuyer sur des secteurs dans lesquels sa maîtrise est importante (armement, nucléaire, transport, gestion de l'eau, communication...) et dans lesquels la RAS est demandeuse.

## **CONCLUSION GENERALE : UNE AFRIQUE DU SUD EN DEVELOPPEMENT ?**

Première économie africaine, membre à part entière des BRICS (les nouveaux non alignés) même si elle n'y démontre pas une vitalité économique et une perspective de croissance aussi affirmées que ses partenaires, en réalité le leadership de la RAS se cantonne à la sous région en dépit d'une politique étrangère dynamique servie par des personnalités de renom tels les Présidents T. Mbeki, J.Zuma.

Indécise, la RAS est ambivalente dans :

- son positionnement entre pays occidentaux et promotion de l'africanisme avec la continuité d'une politique régionaliste assise sur démocratie, non racialisme et réconciliation nationale depuis le tournant "moral" de Mandela en 1994.
- la persistance de son appartenance à une économie de type occidentale hybridée par un désir de "tiers mondialisation" en s'affirmant parmi ses "nouveaux alliés" (pays asiatiques et BRICS)
- sa volonté d'hégémonie régionale et de promotion de la coopération régionale marquée par des exportations massives dans son orbite immédiate et son monopole sur la Southern Africa Customs Union (SACU - 40% du PIB africain).

Faire fructifier cette intégration régionale est vital pour elle qui représente 75 % de l'activité de la sous région et un tiers de l'activité économique sub-saharienne.

Sur le plan interne des tensions sociales et des violences sont perceptibles, conséquences d'une urbanisation entraînant une crise du logement, de la pauvreté et du chômage (moyenne à près de 25%) des

"petits noirs", de la redistribution toujours non réalisée des terres et de la défaillance d'un système de santé dans lequel la recherche d'une convergence entre les secteurs public et privé est un objectif incontournable.

La plupart des éléments d'actualité indiquent que la volonté "d'unité nationale" affichée par l'ANC n'est toujours qu'un vœu pieux et que, si l'Afrique du Sud est bien un Etat, elle n'est cependant toujours pas une Nation.

Le massacre récent (16 août 2012) des mineurs en grève de Marikana a créé dans le pays une onde de choc dont l'effet politique pourrait être mesuré lors des élections de 2014 car des voix de plus en plus nombreuses dénoncent les risques pour la démocratie liés au clientélisme au sein de l'ANC et à l'absence de parti d'opposition. On voit ainsi monter d'autres courants politiques comme le parti AGANG (Construisons) de Manphela Ramphele, militante anti apartheid qui tente de canaliser politiquement la contestation.

En l'absence d'un "homme providentiel" capable de fédérer les forces vives du pays et selon le degré d'optimisme de leur auteur, les scénarii envisagés pour vont d'une évolution lente en continuité avec la situation actuelle en capitalisant sur les "succès" déjà acquis, en renforçant la cohésion des différents "partenaires" et en profitant des multiples atouts du pays jusqu'à, en cas d'impossibilité de trouver un modus vivendi acceptable par tous, une partition entre un "Ouest" plus développé avec une population mélangée habituée à cohabiter et un "Est" plus marqué par les communautés et ethnies enracinées dans la zone voire un éclatement du pays, chaque province prenant son autonomie ou son indépendance.

Ce qui est certain c'est qu'il reste un long chemin à parcourir pour parvenir à une véritable démocratie, à la sérénité et au calme d'un pays uni et capable de profiter de ses atouts.

La mutation engagée par la diplomatie sud-africaine passant de la stratégie totale héritée de l'Apartheid à la Renaissance Africaine continuellement développée par Thabo M'beki et Jacob Zuma se heurte à des obstacles nombreux parmi lesquels :

- une crédibilité vacillante du fait d'un tiraillement entre intérêts géostratégiques et économiques demeurés ancrés auprès des pays occidentaux et une suprématie régionale, certes assurée sur les pays proches, mais se heurtant à un expansionnisme chinois, les principes généraux de coexistence pacifique déclinés par Pékin depuis 1996 étant essentiellement ceux d'une République Démocratique de Chine qui n'hésite pas, par ailleurs, à fournir des armes légères tous azimuts, y compris dans l'orbite sud africaine : Namibie, Botswana, Zimbabwe
- un bloc de pays voisins dont le développement pourrait mettre à mal sa domination car, cette diplomatie continentale n'a pas les moyens d'un réel leadership en dépit de sa prédominance sur un continent dont elle représente 40% de la richesse produite.

Alors, la RAS est-elle en développement ? Oui sans aucun doute ainsi que le montrent tant ses actions que le développement de ses voies de communication vers le nord du continent et ceci même si on constate un ralentissement de la croissance du PIB par rapport au reste de l'Afrique et que nous avons pu découvrir des insuffisances dans divers secteurs comme la santé ou l'éducation.

Pour de nombreuses raisons tenant tant à une position stratégique sur les routes mondiales du commerce maritime qu'à la richesse du sous-sol ou à ses besoins déclarés (industrie, services, éducation), la France doit développer ses liens avec la RAS et l'appuyer dans sa volonté de stabilisation du continent.

Toutefois la culture et la législation étant d'inspiration anglo-saxonne et le français peu répandu<sup>13</sup> elle ne pourra le faire seule. Il lui faudra donc profiter du cadre de l'UE dont les relations avec la RAS sont en croissance - le partenariat stratégique conclu par elle avec l'UE, comprenant deux volets : le renforcement du dialogue politique et de la collaboration sur les enjeux régionaux, africains et mondiaux, ainsi que l'amélioration de la coopération dans les domaines économiques, sociaux et autres - pour promouvoir ses savoirs faire.

---

<sup>13</sup> Un seul exemple : l'Ambassadrice de l'Afrique du Sud en France ... ne parle pas le français !

Alors, puisqu'il s'agit ici de prospectives, laissons la parole au principal intéressé, le Président Jacob Zuma qui, dans son Discours à la Nation du 14 février 2013<sup>14</sup>, annonçait les objectifs à atteindre :

« Le 15 août de l'année dernière, la Commission Nationale du Plan remettait dans cette même enceinte son Plan de Développement National, notre vision de l'Afrique du Sud pour les vingt années à venir. Ce Plan contient nombre de propositions destinées à lutter contre les problèmes que sont la pauvreté, les inégalités et le chômage. C'est un programme destiné à faire de l'Afrique du Sud une nation où tous auront accès à l'eau courante, à l'électricité, à des emplois, à des logements, à des transports publics, à une nourriture décente, à l'éducation, à la protection sociale, à des soins médicaux de qualité, à des loisirs et à un environnement propre.

Le taux de croissance de notre PIB devrait atteindre cette année les 2,5%, alors qu'il était de 3,1% l'année dernière. Or, il nous faut des taux de croissance supérieurs à 5% pour pouvoir créer des emplois. (...) Notre objectif est de créer 11 millions d'emplois en 2030, (...)

En 2009, l'enseignement avait été identifié priorité absolue. Nous voulons que chacun d'entre nous dans ce pays réalise que l'éducation est un service essentiel. (...)

Nous devons, par ailleurs, restés attentifs à la rapide urbanisation de notre pays. (...)

L'Afrique du Sud continuera à soutenir les efforts africains en faveur de la paix, notamment à travers la médiation, l'envoi de troupes de maintien de la paix, et en fournissant aides financière et logistique.

Le 5<sup>e</sup> sommet des BRICS à Durban en mars sera l'occasion de donner un nouvel élan à notre projet d'une « meilleur Afrique dans un monde meilleur ». Nous sommes réellement encouragés par le développement de nos relations bilatérales, économiques et diplomatiques, avec les BRICS.

Le renforcement des relations Nord-Sud reste la priorité de notre politique étrangère mais nous réaffirmons la force de nos partenariats avec les pays du Nord comme les USA, l'Europe ou le Japon.

Le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'ONU sera, par ailleurs, l'occasion d'encourager la réforme du Conseil de sécurité alors que nous continuerons, à travers le G20, à exprimer la voix des peuples d'Afrique et à faire pression pour une réforme des institutions de Bretton Woods. (...)

En tant que Sud-Africains notre objectif principal restera la volonté de faire de notre pays une nation authentiquement grande et prospère.»

Pour conclure, au delà de ce qui peut être pensé d'un discours officiel dont certains jugent qu'il est forcément optimiste voire irréaliste à mesure que les prévisions s'éloignent dans le temps (bel idéal mais douce utopie en disent-ils) et en dehors des doutes qui peuvent être émis tant sur la stabilité interne et l'avenir de l'unité du pays que sur sa réelle capacité à réaliser l'ensemble des programmes (centrales nucléaires, banque des BRICS, ...) dans lesquels elle s'est engagée, il est une question qui demeure ouverte : quel est l'intérêt réel de la France et de l'UE pour la RAS et de la RAS pour la France et l'UE ?

---

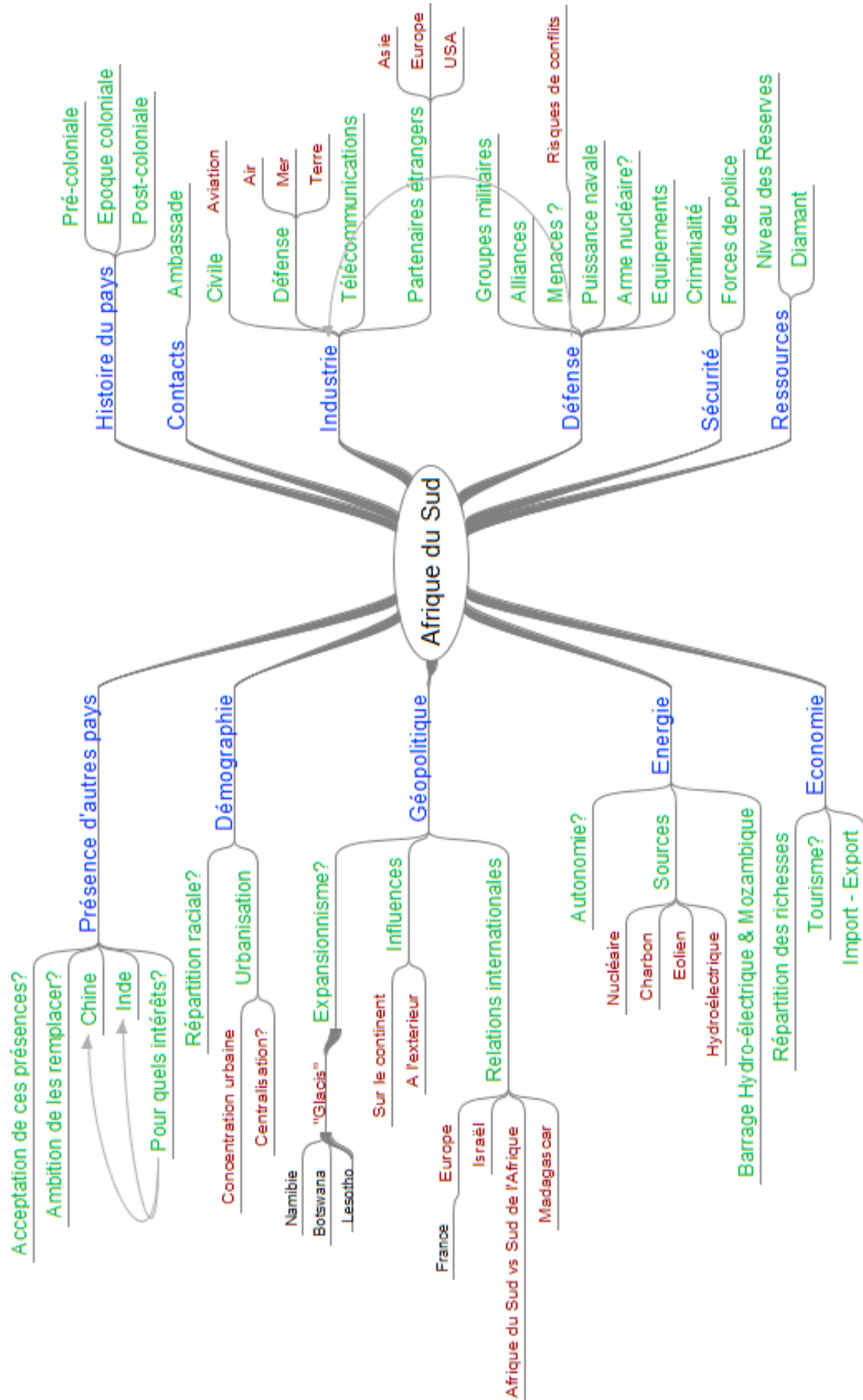
<sup>14</sup> DITABA – N° 91 de mars 2013. Pour un texte plus complet du discours voir l'annexe 6.

**ANNEXE 1****L'AFRIQUE DU SUD EN BREF**

<b>Nom officiel</b>	République d'Afrique du Sud
<b>Population</b>	50,5 millions
<b>Population urbaine</b>	62%
<b>Superficie</b>	1,2 million de km'
<b>Régime politique</b>	Démocratie constitutionnelle. Mélange de système unitaire et fédéral. Le pouvoir se partage entre le gouvernement central et les neuf provinces. Parlement bicaméral (Assemblée nationale et Conseil national des Provinces), élu tous les cinq ans. Parallèlement, il existe un gouvernement et une chambre dans chacune des neuf provinces.
<b>Capitale</b>	Pretoria (capitale administrative, siège du gouvernement, des ministères et des ambassades), Cape Town (Le Cap - capitale législative, siège du Parlement), Bloemfontein (capitale judiciaire, siège de la Cour Suprême).
<b>Les neuf provinces</b>	Eastern Cape (le Cap oriental), Northern Cape (le Nord-du-Cap), Western Cape (Cap occidental), Free State (Etat Libre), Gauteng, Kwazulu-Natal, Limpopo, Mpumalanga, North West (province du Nord-Ouest).
<b>Heure</b>	GMT + 2
<b>Indicatif téléphonique</b>	+ 27 (indicatif province)
<b>Distances</b>	CapeTown - Johannesburg (1 400 km), Johannesburg - Durban (600 km), Port-Elizabeth - Bloemfontein (700km).
<b>Monnaie</b>	Le rand ; 1 rand est divisé en 100 cents
<b>Taux de croissance</b>	2,9% (2012)
<b>Principales exportations</b>	Or, minerais, diamants, métaux et dérivés, agroalimentaire
<b>Principales importations</b>	Machines-outils, équipement lié au transport, produits manufacturés, produits chimiques, pétrole.
<b>Langues</b>	11 langues officielles : zoulou, xhosa, afrikaans, sesotho, setswana, siswati, tshivenda, ndebele, sepedi, xitsonga, anglais.
<b>Langue de Communication</b>	anglais
<b>Fête nationale</b>	27 avril. Célèbre les premières élections démocratiques du pays (27 avril 1994).
<b>Devise nationale</b>	« !ke e: !xarra lke » (lXam) « L'unité dans la diversité » (littéralement : « Divers peuples unis »).

**ANNEXE 2**

**LES RELATIONS DE L'AFRIQUE DU SUD**



### ANNEXE 3

#### FORCES ARMEES DE L'AFRIQUE DU SUD

##### 1. Généralités

La South African National Defence Force (SANDF - Force de défense nationale d'Afrique du Sud) est composée de quatre corps : l'armée, la marine, l'armée de l'air et le service de santé.

La politique de défense de l'Afrique du Sud est «datée et inadaptée». C'est la conclusion que la ministre de la Défense, Lindiwe Sisulu, tire d'un projet de rapport présenté le 12 mars 2012. Le document sera ensuite présenté au Parlement, puis discuté dans la société civile afin d'élaborer la nouvelle politique de défense du pays. Aujourd'hui, toujours selon Lindiwe Sisulu, l'armée sud-africaine, qui compte 75 000 hommes, est trop pauvrement équipée et sous financée pour mener à bien ses nouvelles missions. Pour le président du comité de révision de la politique de Défense, l'Afrique du Sud a aujourd'hui un rôle important à jouer en tant que membre de l'Union africaine. Ces dernières années, des soldats ont été déployés en RDC, au Burundi et au Soudan. Le pays participe également à la lutte contre la piraterie dans l'océan Indien, et veut mieux sécuriser ses frontières<sup>15</sup>.

La ministre sud-africaine de la Défense, souhaite réintroduire le service militaire afin de canaliser l'énergie d'une partie de la jeunesse sans perspective d'emploi. Avec son taux de criminalité record et un système éducatif défaillant, le pays tente de trouver des solutions pour que les jeunes, à la sortie de l'école, ne deviennent pas des délinquants en puissance. L'objectif est de donner aux plus désemparés le sens des valeurs, de l'ordre et du patriotisme. Si l'idée est bien accueillie par la société civile, une proposition de loi devrait être déposée au Parlement, d'ici un an. Reste à savoir comment financer un tel projet. Le budget attribué à la défense s'élève à 3 milliards soixante dix millions d'euros cette année, déjà bien trop peu, selon la ministre, pour que l'armée puisse assurer toutes ses missions.

La RAS ambitionne, en outre, de jouer un rôle clef dans la force d'alerte panafricaine de l'UA ainsi que dans la force régionale envisagée dans le cadre du pacte de défense de la SADC<sup>16</sup>. Elle peut s'appuyer pour cela sur une armée de taille modeste mais efficace, héritée du régime d'apartheid, dotée de troupes aguerries et bien équipées. Sa qualité est comparable à celle des forces européennes. Avec la multiplication des déploiements ordonnés par le gouvernement, les SANDF ont cependant atteint leurs limites capacitaires. Signe des ambitions réelles de la RAS, la révision du dernier Livre blanc sur la défense prévoit le passage du budget défense de 1,5% à 2% du PNB et une augmentation des effectifs. Cet effort se traduit également par l'achat à d'unités modernes qui donnent à la marine sud-africaine une réelle capacité océanique.

##### 2. La marine

La marine sud-africaine a une ambition régionale, celle de mener des opérations dans le sud le l'Atlantique et de l'océan Indien et le long de ses côtes, même si elle participe aux missions de lutte contre la piraterie dans le Corne de l'Afrique. Elle est interopérable avec l'armée de terre, les forces armées des Nations Unies et de la SADC.

Une de ses missions principales est de défendre «the cape sea route», une route majeure pour l'AS mais aussi pour le monde<sup>17</sup>. Cette route est majeure pour le pays car 80% de ses approvisionnements proviennent de la mer<sup>18</sup>. La marine doit également défendre le long, et la zone économique associée à ses 3000 km de côtes.

Le format de la SAF navy est modeste, en accord avec ses ambitions, mais moderne et avec une réelle capacité océanique. Elle comprend notamment 4 frégates de type MEKO 200 de 4000t, construites en Allemagne et équipées d'hélicoptères «Super Lynx», dont la dernière a été admise au service actif en 2005, et trois sous-marins classiques et non AIP de type 209 allemands très récents (2008). Ces derniers ont remplacé les vieux sous-marins type Daphné construits en France. Elle dispose également de 2 patrouilleurs lance missiles. Sa faiblesse réside dans sa patrouille maritime équipée de ... DC3 !

En 2012, cette marine ne dispose plus que d'une seule base navale à Simon's Town. Les missions de lutte contre la piraterie fait envisager la réactivation de la base navale de Durban.

---

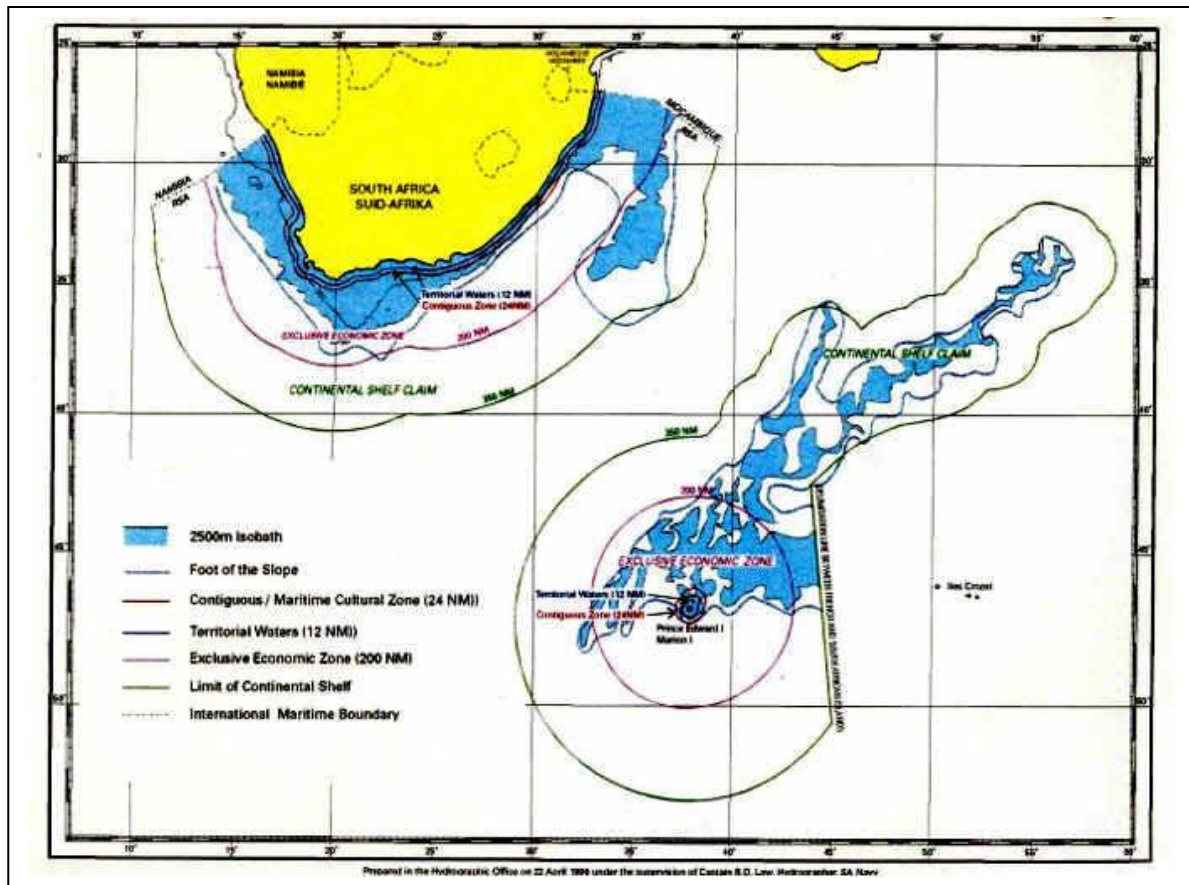
<sup>15</sup> RFI, 13 avril 2012

<sup>16</sup> Communauté de défense d'Afrique Australe

<sup>17</sup> Transit de 100 pétroliers par mois représentant 5 millions de tonnes de pétrole (2011)

<sup>18</sup> Département de la défense. SA Navy (21012)





Frégate «Valour», type MEKO 200.



Sous-marin «Sploenkop», type 209 allemand.

Récemment, la marine sud-africaine a lancé un appel d'offre pour renouveler ses patrouilleurs rapides datant des années 70. Ce besoin se fait pressant suite à la pression de la piraterie. Le groupe DCNS a répondu à cet appel d'offre avec son OPV «Gowind».

### 3. L'armée de terre

Les forces terrestres de l'armée d'Afrique du Sud se composent d'une force de 28000 hommes<sup>19</sup>. Elles comportent un grand nombre d'équipements modernes, conçus et produits en AS.



Char de bataille Olifant Mk2



Canon automoteur de 150mm GV6

<sup>19</sup> Source : Army recognition 2012

#### 4. Armée de l'air

L'armée de l'air est moderne dans tous les domaines : entraînement (Pilatus PC7 et récemment BAE Hawk) et action tant pour la chasse (achat de 15 SAAB Gripen) que des hélicoptères (Super Lynx et hélicoptère de combat type «Rooivalk» de conception locale). Enfin elle dispose d'une flotte de soutien adaptée à ses ambitions comprenant notamment des Hercules C130.

La force aérienne sud-africaine a été fortement impliquée dans la campagne d'Angola en 1987-88. L'embargo international sur les armes imposé contre le gouvernement à l'époque de l'apartheid en Afrique du Sud, signifiait que la SAAF a été incapable de se procurer des avions de combat modernes pouvant rivaliser contre la supériorité aérienne. Le Pays a donc dû s'appuyer sur ses forces vives pour acquérir un certain nombre de technologies ou de moyens (comme les chasseurs «Cheetah», version sud africaine des «Kfir» israéliens). De même, l'AS a développé un hélicoptère de combat moderne, le «Rooivalk».



#### 5. Armes nucléaires

Le 22 septembre 1979, sans préavis, une explosion nucléaire se produit au large du Cap de Bonne Espérance, au sud de l'Océan Indien. Il est probable qu'Israël fit un tir d'essai avec l'assistance de l'Afrique du Sud.

L'Atomic Energy Corporation (AEC, équivalent du Commissariat à l'énergie atomique français) a permis à la RAS de devenir - avec l'aide d'Israël - une puissance nucléaire dans les années 1970, avant de démanteler sa filière militaire en 1996. L'AS a démantelé ses armes nucléaires (elle en avait fabriqué 6 en secret dans les années 70/80) pour plusieurs raisons. D'abord parce-que les sanctions avaient fini par isoler le pays, ensuite à cause de la démocratisation dans les années 80/90<sup>20</sup>. Par ailleurs, la transformation des conditions de sécurité issues de la fin de la guerre froide, poussa également l'AS, dont les dirigeants se voyaient à l'avant garde de l'anti-communisme, à démanteler ses armes. Enfin, l'affirmation de la protection des USA et la mise au point du TNP on également concouru à ce démantèlement.

<sup>20</sup> Bruno Tertrais, «La menace nucléaire» (2011)

## ANNEXE 4

# REFLEXIONS SUR LES RELATIONS DIPLOMATIQUES ET STRATEGIQUES ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE DU SUD

### **1/ rappel de facteurs structurels et séquelles du passé peu favorables à la relation bilatérale**

a/ **évidences géographiques et économiques** : le nord et le sud, l'Afrique et l'Europe, le monde latin catho et le monde anglo-saxon protestant, les anciens nantis et les nouvelles puissances du groupe de Cairn : face aux enjeux contemporains français et sud africains ont des intérêts objectifs et des réflexes culturels différents, voire opposés : cas des négociations commerciales multilatérales, des grands enjeux écologiques et climatiques et du "révisionnisme" concernant les équilibres internationaux issus du rapport de forces existant à la fin du 2ème conflit mondial ;

b/ **les cicatrices de l'histoire** : - révocation de l'Edit de Nantes et huguenots français, - défaite des boers soutenus par la France face aux anglais, - disputes coloniales où Afrique du Sud et Rhodésie ont marqué les limites des intérêts coloniaux français dans le sud du continent, - soutien français au camp de l'apartheid, alors que les anglais et américains ont "pris le virage" plus tôt et plus habilement que les français, notamment en matière d'embargo sur les armes, - mythe, encombrant jusqu'à 1962, de la solidarité des minorités blanches face à l'anticolonialisme africain, - convergences idéologiques Franco-Israélo-Sud-Africaines, moralement difficiles à justifier, pour s'opposer aux revendications du "tiers monde" (dossier confidentiel et peu glorieux du soutien français aux ambitions nucléaires de Pretoria et de Tel Aviv).

### **2/ France et Afrique du Sud concurrents et partenaires pour le leadership du seul continent ayant échappé au clivage est ouest**

a/ **enjeux stratégiques d'un continent "oublié" par les grands** : après le retrait britannique à l'est et au sud de Suez, l'indépendance algérienne et la décolonisation portugaise, l'Afrique échappe largement à la compétition Est Ouest. Ceci permet à la France, avec des moyens limités, de perpétuer son influence sur la partie sud du continent africain, où nous rencontrons les deux seuls acteurs locaux majeurs : Afrique du Sud et Nigéria. Mais seule l'Afrique du sud développe une politique étrangère globale et cohérente, le Nigéria étant occupé par ses problèmes internes et son économie monopolisée par la problématique pétrolière (voir ci dessous en pièce jointe une excellente analyse d'Alexandre Malan, intitulée, "l'Afrique du Sud, une priorité pour la France" : Il y a encore peu, l'Afrique du Sud suscitait un intérêt limité en France. Lorsqu'on évoquait ce pays, il n'était pas rare que l'on se voit répondre : « En Afrique du Sud, oui, mais dans quel pays en Afrique du Sud ? ». Il a fallu attendre le milieu des années 1980 pour que l'Afrique du Sud, en raison de sa politique d'*apartheid*, suscite l'intérêt des milieux intellectuels et politiques.

Certains milieux d'affaires français connaissaient cependant assez bien ce pays, et ce au moins depuis le milieu des années 1960. Le Général de Gaulle avait en effet vu dans la relation franco sud-africaine un moyen de contrebalancer l'influence anglo-saxonne, et surtout britannique, prééminente historiquement, tout en contribuant à la lutte contre le risque communiste.

De fait, les relations entre l'Afrique du Sud et la Grande Bretagne étaient difficiles depuis l'accession en 1948 à l'Indépendance, qui avait vu le parti national, très anti britannique, accéder au pouvoir. La France ne pouvait qu'être accueillie par ce pays, qui lui aussi voyait dans cette relation un moyen efficace de voir s'éloigner sa dépendance vis-à-vis du monde anglo-saxon et plus généralement rompre son isolement sur la scène politique mondiale.

Cette période, puis celle qui suivra (années 1970-1980) permettra l'éclosion d'échanges économiques entre les deux pays, les besoins sud-africains correspondant précisément à des secteurs industriels dans lesquels la France était déjà forte (énergie et armement en particulier, notamment par le biais de transferts de licences). La France constitue alors, avec dans une moindre mesure l'Italie, le premier fournisseur d'armement à l'Afrique du Sud dans les années 1960-1970, l'Afrique du Sud étant de son côté le troisième client de la France dans ce secteur, après Israël et les Etats-Unis. D'importants contrats sont signés dans le secteur des biens d'équipement dans les années 1970 (centrale nucléaire de Koeberg, unités d'oxygène pour la Sasol, fourniture de locomotives électriques pour la *South African Railways*, avions Airbus pour la *South African Airways*, etc).

Au début des années 1980, on estime à quelque 14 milliards de francs les investissements français en Afrique du Sud, soit approximativement 7% du total des investissements étrangers dans ce pays. En retour, l'Afrique du Sud fournira à la France des matières premières (charbon, or), et notamment l'uranium dont elle a besoin pour son programme nucléaire militaire puis civil.

Les sanctions économiques prises en 1985-1986 par le gouvernement français seront d'une efficacité toute relative, les sociétés françaises recourant à des sociétés écran implantées dans d'autres pays, ou en utilisant des filiales déjà implantées localement. De même, de nombreux contrats prévoyaient des transferts de technologie et des licences d'exploitation, qui interdisaient, ou rendaient onéreux, toute dénonciation des contrats.

Il ne s'agit là que d'un résumé succinct des rapports entre les deux pays sur cette période de trente années, qui jette les ponts de la coopération économique entre les deux pays et la création de liens entre les milieux d'affaires.

La fin de l'*apartheid* et l'arrivée au pouvoir de Nelson Mandela permettront la normalisation des relations à la fois économiques et politiques entre l'Afrique du Sud et la plupart des pays tiers, dont la France.

De fait, rien n'interdit plus l'implantation directe des entreprises françaises, qui tireront profit des liens déjà établis par le passé. Au-delà des opérations d'import export, l'investissement direct français sera cependant attentiste en raison de l'incertitude politique découlant de la transition et du soutien dont avait bénéficié dans le passé l'ANC de la part de l'URSS. Mandela avait beau rassurer les milieux d'affaires, l'attente de populations noires en termes de redistribution des richesses était considérable. De fait, et jusqu'à aujourd'hui, le discours officiel sera souvent « à gauche » et l'action économique « à droite », pour reprendre des critères connus du jeu politique français.

Si, avec le recul, la transition économique a été menée remarquablement, l'arrivée au pouvoir de chaque nouveau président sera toujours vue avec appréhension par les investisseurs étrangers, pour Thabo Mbeki et plus encore pour Jacob Zuma. Chacun s'efforcera pourtant de donner des gages aux milieux d'affaires et de conforter les investissements étrangers. Pour autant, les écarts de richesses restent encore aujourd'hui considérables. Certains économistes considèrent que la croissance économique ne suffira pas à les réduire, d'autant que cette croissance s'est ralentie avec la crise (2,8% en 2010, 3,5% attendus en 2011) et préconisent une politique de redistribution des richesses plus audacieuse. La fin de l'hégémonie de l'ANC au profit des partis d'opposition, et notamment l'Alliance Démocratique (DA) qui gagne des électeurs surtout dans les grandes villes, est aussi un facteur d'incertitude alors que l'ANC était ultra majoritaire depuis la chute de l'*apartheid*.

Pour nombre d'entreprises étrangères, l'Afrique du Sud est un pays stratégique. Par la taille de son marché d'abord, fort de 50 millions d'habitants, et qui a vu l'émergence d'une classe moyenne importante s'ouvrant aux modes de consommation occidentaux (fin 2005 selon *The Sunday Independent*, les Noirs d'Afrique du Sud représentaient plus de la moitié de la classe moyenne, contre 29% en 1994), malgré la persistance d'un important taux de chômage (autour de 25% de la population adulte et 34% de la population active).

Les besoins en infrastructures continuent d'appeler des investissements considérables dans des secteurs où la France est traditionnellement au premier plan (transports publics, énergie, télécommunications, médicaments, chimie, biens d'équipement intermédiaires, etc.).

Pour autant, les entreprises étrangères bénéficient d'infrastructures logistiques existantes de qualité (excellentes routes, ports et aéroports importants), et surtout d'infrastructures bancaires, financières, administratives et judiciaires efficaces. En outre, les entreprises étrangères voient l'implantation locale comme un moyen permettant non seulement de répondre au marché local, mais également de rayonner sur l'ensemble de l'Afrique australe et sub-saharienne. Les investissements locaux bénéficient sur place d'un secteur bancaire et financier solide et largement internationalisé (si les banques françaises sont quasiment absentes du pays, les banques locales ont noué des partenariats avec de nombreux groupes anglo-saxons ; ainsi de la Barclays, qui contrôle la banque ABSA) et délocalisé (certains groupes sud-africains ont entrepris de larges investissements dans des groupes étrangers, à l'instar de la Standard Bank, qui détient 33% de la banque russe Troïka, ou du groupe d'assurance Old Mutual, qui dispose d'importants investissements dans l'immobilier européen).

Enfin, l'Afrique du Sud comptait, en 2010, soixante-six entreprises parmi les cent premières entreprises africaines en termes de chiffre d'affaires.

C'est dire que le dynamisme économique du pays n'est pas seulement tiré par les investissements étrangers, mais aussi par un capitalisme local puissant. La France suit évidemment ce mouvement : l'Afrique du Sud a été retenue parmi les 25 pays prioritaires du commerce extérieur de la France, et est le premier pays d'Afrique bénéficiaire de l'AFD.

Que pèse aujourd'hui la France en Afrique du Sud ? On le sait peu : le pays est le premier client africain de la France avec un volume de 1 732 millions d'euros d'exportations en 2010, plaçant l'Afrique du Sud avant le Nigeria (1 589 millions) et la Côte d'Ivoire (816 millions).

Les besoins sud-africains en produits français sont constitués essentiellement par les biens d'équipements (40%) et les biens intermédiaires (33%), les biens de consommation (13%), l'automobile (7%), les produits agricoles et agro-alimentaires (7%).

La France est le 9<sup>ème</sup> fournisseur de l'Afrique du Sud, derrière notamment l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Chine, les positions françaises s'étant légèrement érodées depuis 2006 et 2007.

En regard, la France est le 16<sup>ème</sup> client de l'Afrique du Sud, position qui s'est elle aussi érodée, notamment durant la crise économique en 2008 et 2009, qui a vu un recul des commandes de matières premières de la part de l'Europe, et un accroissement corrélatif des commandes de la part de la Chine.

Ainsi, selon le *Financial Times*, au cours du premier semestre de 2009, alors que les exportations sud-africaines vers l'Allemagne, le Royaume uni, le Japon et les Etats-Unis plongeaient, la Chine a augmenté ses commandes de chrome et autres matières premières. La Chine est ainsi passée à la faveur de la crise du 6<sup>ème</sup> rang des pays clients de l'Afrique du Sud, au premier rang, et conformément à sa stratégie ailleurs en Afrique, l'« Empire du Milieu » s'intéresse particulièrement aux investissements dans les mines.

Les investissements directs français en Afrique du Sud la placent au 9<sup>ème</sup> rang des pays investisseurs. De nombreux groupes français sont implantés en Afrique du Sud. Ainsi, le nucléaire français est présent en Afrique du Sud depuis plus de 30 ans, avec la centrale de Koeberg, près du Cap, qui est jusqu'à ce jour la seule centrale nucléaire en Afrique. Si l'Afrique du Sud, qui souffre d'un important besoin en électricité, a pour l'instant abandonné son projet d'EPR, ceci s'est traduit par la signature de nouveaux contrats avec Alstom pour la construction de centrales à charbon. EDF forme par ailleurs les ingénieurs sud-africains d'Escom, opérateur électrique local.

Les Français investissent aussi dans les mines (Total Coal, Areva), la pharmacie (Sanofi-Aventis, Virbac), le pétrole et la chimie (Air Liquide), les équipements électriques (Schneider Electric, Tenesol, Solaire Direct), l'électronique (Thales, Gemalto), les industries de construction (Saint Gobain, Lafarge, Bouygues, Vinci), et les équipements automobiles (Renault, Faurecia, Valeo).

Près de 200 entreprises françaises étaient implantées localement en 2010. Elles bénéficient du soutien de la Mission économique de l'Ambassade, ainsi que de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco Sud-Africaine (FSACCI).

Un programme d'échanges de cadres a également vu le jour sous l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), depuis 2010, et a notamment pour objectif de permettre à de jeunes cadres sud-africains d'effectuer des stages en France auprès de groupes français. L'enjeu est important : renforcer la place de la France dans l'économie locale en favorisant la formation des cadres locaux, afin de satisfaire la demande locale et combler les importantes carences en cadres correctement formés, en particulier dans les secteurs industriels.

On le voit donc, la présence française est relativement forte, tout en demeurant à un rang modeste, si on la compare à la présence britannique (650 000 ressortissants en Afrique du Sud, contre 9 000 Français) et allemande (200 000). A cet égard, la situation de l'Afrique du Sud est illustrative de l'économie française dans le monde : une puissance moyenne, qui sait vendre ce qu'elle a de meilleur, mais qui laisse une place assez faible aux PME françaises, au profit des grands groupes industriels ou aux Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI : 250 à 4999 salariés, et un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros).

Reste que l'Afrique du Sud constitue un enjeu considérable pour les entreprises françaises : les positions traditionnellement fortes de la France en Afrique francophone, ou elle se trouve régulièrement et depuis longtemps en première place des investisseurs étrangers, est à mettre en rapport avec l'importance que constitue le marché sud-africain : alors même que la France n'est qu'à la 9<sup>ème</sup> place des pays investisseurs, ce pays constitue son premier marché africain, loin devant sa zone traditionnelle d'influence.

Les puits d'investissements restent encore considérables, dans un pays pourtant déjà parvenu à un certain niveau de maturité économique. Outre les infrastructures, la santé et les équipements intermédiaires, le secteur de la franchise (notamment dans les produits de luxe) est en forte croissance, l'Afrique du Sud disposant des centres commerciaux les plus importants d'Afrique en taille et en nombre.

Politiquement, l'Afrique du Sud s'est depuis longtemps intéressée à la France en raison de son influence sur les pays d'Afrique francophone. Elle voyait dans l'entretien de bonnes relations le moyen d'améliorer ses positions dans ces pays.

Cette politique est aujourd'hui encore d'actualité, à l'heure où l'Afrique du Sud se positionne habilement en arbitre dans les conflits locaux africains. On l'a vu récemment en Côte d'Ivoire ou en Libye. Les grands groupes sud-africains, qui pour certains d'entre eux ont su amorcer, dès la fin de l'*apartheid*, leur internationalisation, n'ont sans doute pas encore exploré cette relation pour aborder l'Afrique francophone.

C'est dire pourtant que les grands groupes sud-africains commencent à s'implanter avec succès sur les marchés de l'Afrique francophone, ainsi du groupe de téléphonie MTN, implanté en Côte d'Ivoire, Cameroun et Bénin, ou encore des géants sud-africains de la distribution (Pick'n Pay, Shoprite) ou de la santé (Netcare), qui affichent des ambitions africaines, y compris en Afrique francophone. Par leur dynamisme et les ressources du secteur financier et bancaire local, les groupes sud-africains ont les moyens d'assurer leur expansion africaine. Nul doute qu'ils sauront bientôt le faire dans des secteurs où ils sont déjà leaders par le volume de leurs affaires. Mais peut-être n'auront-ils pas besoin des groupes français pour assurer leur développement. La réponse repose certainement sur ce que les français eux-mêmes sauront tirer de ces perspectives de coopération avec les groupes sud-africains.

Reste, il est vrai, que cette expansion est freinée par une pénurie locale de main d'œuvre et de cadres qualifiés, qui rend un tel déploiement pour le moment difficile.

Quel sera l'avenir de cette relation ? Le facteur politique compte évidemment beaucoup. Que se passera-t-il après la mort de Mandela ? Quelle sera la transition de l'après-ANC ? Nul doute que le pays devra encore passer un cap dans l'émergence de sa maturité politique et la consolidation de son modèle multiracial. Nul doute aussi que ce pays restera encore, et pour un certain temps encore, la locomotive de l'Afrique, et qu'à ce titre, il devra rester l'une des priorités françaises dans sa politique économique en Afrique.

**b/ la seule industrie d'armement en Afrique :** La France a été à l'origine des équipements structurants de l'armée sud-africaine : aviation avec les Mirages de Dassault, artillerie, blindés à roue et chimie des munitions, qui sont au cœur de Amcor, devenu Denel. Cette entreprise a développé un savoir faire original à partir des technologies françaises après l'embargo à l'encontre du régime de l'apartheid décrété en 1970. Aujourd'hui, l'industrie d'armement sud africaine est non seulement un concurrent très efficace sur les marchés du tiers monde, mais aussi un fournisseur en position dominante dans un domaine sensible : les munitions de petit et moyen calibre. On sait peu que la casse industrielle du secteur public de notre industrie d'armement (SNPE/Eurengo et Giat Nexter) a entraîné la fin de toute production française dans ce domaine où nous sommes totalement dépendants des sud africains et des israéliens appuyés sur nos amis allemands de Rheinmetall...

**3/ France et Afrique du Sud partenaires face aux défis du futur :** les grands enjeux du continent africain et de sa place sur l'échiquier mondial augurent bien de l'avenir des relations entre Paris et Pretoria : liste de thèmes de réflexion :

a/ la croissance économique du continent africain au secours des économies françaises et européennes

b/ le défi du déséquilibre nord-sud, menace majeure pour les modèles sociaux européens

c/ les "soft power" respectifs de la France et de l'Afrique du sud, atouts pour l'avenir et facteurs de convergence...

Edouard Braine  
Conseiller diplomatique du gouvernement

## ANNEXE 5

### 5E SOMMET DES BRICS A DURBAN



Le 5ème Sommet des BRICS s'est tenu les 26 et 27 mars à Durban. Ce sommet, qui pour la première fois se tenait en Afrique, a réuni les présidents sud-africain, chinois, russe et brésilien, MM. Jacob Zuma, Xi Jinping, Vladimir Poutine et Mme Dilma Rousseff, ainsi que le Premier ministre indien, M. Manmohan Singh. Les dirigeants des BRICS se sont exprimés autour du thème «BRICS et Afrique, Partenariat pour le développement, l'intégration et l'industrialisation ».

Les cinq membres des BRICS ont signé à Durban plusieurs accords de coopération, dont un accord sur la création du Conseil industriel et commercial des BRICS. Les pays BRICS ont par ailleurs entériné la mise en œuvre de la Banque de développement des BRICS et l'établissement d'un fonds de réserve de devises des BRICS.

« Le groupe des BRICS est devenu une entité crédible et constructive dans la recherche d'une nouvelle définition de la coopération et des relations internationales. Les BRICS continuent à nourrir, stabiliser et soutenir l'économie mondiale même s'ils restent vigilants à l'égard des faiblesses et des risques que présente l'économie mondiale (...). Nous nous sommes entendus sur la nécessité de placer l'intensification du développement, l'intégration et l'industrialisation, tout comme le dialogue avec les autres marchés émergents et pays en développement au cœur de notre partenariat », a indiqué l'hôte de ce sommet, le Président Jacob Zuma, dans son intervention.

Le sommet des BRICS s'est achevé le mercredi 27 mars sur une rencontre formelle entre une quinzaine de chefs d'Etats africains et leurs homologues du groupe des BRICS. Le partenariat avec l'Afrique était, en effet, le thème du sommet, et lors des discussions le continent a montré un front uni face à ces puissances émergentes qui comptent de plus en plus dans les économies locales.

« L'Afrique sub-saharienne a atteint un taux de croissance supérieur à 5% en 2012 et cette croissance se poursuivra en 2013. Les pays africains sont fermement engagés à poursuivre le rythme des réformes nécessaires à l'accélération de leur croissance et la réduction de la pauvreté. Nous devons, par conséquent, travailler main dans la main afin de permettre à nos concitoyens d'accéder à une vie meilleure, et notamment en Afrique où les opportunités sont nombreuses. La coopération BRICS-Afrique mise en avant dans ce 5 e sommet est un important pas en avant », devait déclarer le chef de l'Etat sud-africain.

La « Déclaration de Durban » et son plan d'action ont clôturé ce 5 e sommet. Le prochain aura lieu au Brésil en 2014.

**ANNEXE 6****DISCOURS A LA NATION DU PRESIDENT JACOB ZUMA  
LE CAP - 14 FEVRIER 2013**

Mesdames et Messieurs les Honorables membres de cette Assemblée,  
Chers compatriotes et amis,

Le 15 août de l'année dernière, la Commission Nationale du Plan remettait dans cette même enceinte son Plan de Développement National, notre vision de l'Afrique du Sud pour les vingt années à venir. Ce Plan contient nombre de propositions destinées à lutter contre les problèmes que sont la pauvreté, les inégalités et le chômage. C'est un programme destiné faire de l'Afrique du Sud une nation où tous auront accès à l'eau courante, à l'électricité, à des emplois, à des logements, à des transports publics, à une nourriture décente, à l'éducation, à la protection sociale, à des soins médicaux de qualité, à des loisirs et à un environnement propre.

Il s'est avéré difficile d'atteindre ces objectifs en raison de la récession économique mondiale. La crise européenne a, en effet, eu un impact négatif sur notre économie, la Zone euro, notre principal partenaire commercial, absorbant 21% de nos exportations.

Le taux de croissance de notre PIB devrait atteindre cette année les 2,5%, alors qu'il était de 3,1% l'année dernière. Or, il nous faut des taux de croissance supérieurs à 5% pour pouvoir créer des emplois.

Le Plan de Développement National souligne à cet égard les initiatives qui pourraient redresser notre économie. Notre objectif est de créer 11 millions d'emplois en 2030, ce qui implique des taux de croissance trois fois supérieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui (...)

L'année dernière je m'étais exprimé sur les projets d'infrastructures gouvernementaux. Entre 2009 et la fin de mars 2013, le gouvernement aura dépensé 860 milliards de rands dans des projets d'infrastructures (...)

Dans le domaine de l'énergie, nous avons à ce jour mis en place 675 kilomètres de lignes électriques qui relient les centres économiques du pays mais également les zones rurales. Par ailleurs, le gouvernement a signé des contrats d'une valeur de 47 milliards de rands dans des projets d'énergie renouvelable. Ces deniers comprennent 28 projets liés à l'énergie éolienne, solaire ou encore de petits projets utilisant l'hydro-technologie dans les provinces du Cap oriental, du Cap occidental, du Cap-du-Nord ou encore de la province de l'Etat Libre ...)

Dans le discours que j'ai fait devant la Nation en 2010, j'annonçais la création d'un Fonds pour l'Emploi doté de trois milliards de rands destinés à des projets créateurs d'emplois.

Plus d'un tiers de la population sud-africaine à moins de 15 ans. Notre pays, comme beaucoup d'autres, est confronté au chômage des jeunes.

En mai dernier, j'avais demandé aux principaux acteurs du NEDLAC (Conseil national en faveur du Développement Economique et de l'Emploi) de travailler sur des mesures d'incitation en faveur de l'emploi des jeunes. Je suis heureux d'annoncer que ces travaux sont désormais achevés et qu'un accord a été conclu sur les principes de base. Ledit accord sera signé à la fin du mois. Ces nouvelles mesures s'ajouteront au dispositif prévu pour les jeunes.

Les entreprises d'Etat offrent d'ores et déjà des stages et des apprentissages aux jeunes. Nous ferons en sorte qu'elles accélèrent ce processus. Nous faisons également appel au secteur privé pour qu'il recrute quelque 11 000 étudiants en attente d'un emploi. (...)

Le tourisme nous est apparu comme un secteur créateur d'emplois. Le nombre d'entrées dans le pays a augmenté au rythme impressionnant de 10,7% entre janvier et septembre 2012, alors que la moyenne mondiale se situait à 4% l'année dernière (...).



En 2009, l'enseignement avait été identifié priorité absolue. Nous voulons que chacun d'entre nous dans ce pays réalise que l'éducation est un service essentiel. En disant cela nous ne prétendons pas priver les enseignants de leur droit constitutionnel à faire la grève, mais nous souhaitons que le secteur de l'éducation et la société dans son ensemble prennent la mesure de l'importance de ce domaine. Toutes les sociétés qui réussissent ont une chose en commun : elles investissent dans l'éducation. Des conditions de travail et des salaires décentes joueront un rôle déterminant pour attirer, motiver et retenir les professeurs qualifiés (...) En remettant l'éducation à la place qu'elle mérite, nous souhaitons voir une amélioration de la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement, ainsi qu'une meilleure de la gestion des établissements scolaires. (...)

Nous devons, par ailleurs, restés attentifs à la rapide urbanisation de notre pays. Le dernier recensement fait état d'une population urbaine de 63% ; cette dernière risque de passer à 70% d'ici 2030 (...) Le développement rural reste, certes, une priorité, mais il est crucial que nous développions parallèlement un cadre de développement urbain afin d'aider les municipalités à gérer de manière efficace cette urbanisation rapide (...)

Cette année, nous célébrons le 50e anniversaire de la naissance de l'Organisation de l'Unité Africaine devenue depuis l'Union africaine. Nous rendons ainsi hommage à l'OUA pour sa lutte sans relâche en faveur de la décolonisation de notre continent, y compris la lutte de notre pays pour la liberté. Nous poursuivrons notre travail en faveur d'une organisation plus forte et plus efficace (...)

L'Afrique du Sud continuera à soutenir les efforts africains en faveur de la paix, notamment à travers la médiation, l'envoi de troupes de maintien de la paix, et en fournissant aides financière et logistique.

Le 5e sommet des BRICS à Durban en mars sera l'occasion de donner un nouvel élan à notre projet d'une « meilleur Afrique dans un monde meilleur ». Nous sommes réellement encouragés par le développement de nos relations bilatérales, économiques et diplomatiques, avec les BRICS.

Le renforcement des relations Nord-Sud reste la priorité de notre politique étrangère, mais nous réaffirmons la force de nos partenariats avec les pays du Nord comme les Etats-Unis, l'Europe ou le Japon.

Le 70 e anniversaire de l'ONU sera, par ailleurs, l'occasion d'encourager la réforme du Conseil de sécurité alors que nous continuerons, à travers le G20, à exprimer la voix des peuples d'Afrique et à faire pression pour une réforme des institutions de Bretton Woods. (...)

En tant que Sud-Africains notre objectif principal restera la volonté de faire de notre pays une nation authentiquement grande et prospère.